ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL

DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY BALL

VENDREDI 14 JUIN 2019

A SAINT BENOIT

FFvolley
Comité Vienne

la vienne LE DÉPARTEMENT

FFvolley

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

FFvolley Ligue Nouvelle-Aquitaine

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Vienne

Saint-Benoît
la ville au fil de l'eau

SOMMAIRE

1. Ordre du jour
2. Présentation du Comité Directeur
3. Procès verbal de l'Assemblée Générale 2018
4. Rapport Moral
    - Statistiques 2018-2019
5. Rapport de la Commission Sportive
    - Classements Seniors 2018 - 2019
    - Prévisions 2019 - 2020
    - Trophée Jean Le Torrec
6. Vœux et Suggestions
7. Rapport de la Commission d'Arbitrage
8. Rapport de la Commission Départementale de Discipline
9. Rapport Secteur Jeunes
    - Palmarès Jeunes
    - Noël des volleyeurs
    - Teen Beach
10. Rapport de la Commission Volley Loisirs
    - Championnats 4x4
11. Rapport Commission Technique
    - Compte rendu d'activité
    - Sélections Départementales
12. Rapport Commission Communication
13. Rapport Commission Statuts et règlements
14. Finances
    - Bilan financier
    - Budget prévisionnel
    - Tarifs 2019-2020
15. Don aux oeuvres

ASSEMBLEE GENERALE

du Comité de la Vienne de Volley-Ball

14 juin 2019

Ordre du Jour

- Etablissement d'une feuille de présence et appel des représentants
- Introduction du Président
- Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire
- Présentation du rapport moral
- Présentation des rapports des différentes commissions, des Vœux les concernant et remise des récompenses sportives
- Présentation du rapport financier
- Vote des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat
- Vote du quitus au trésorier
- Vote des tarifs, amendes et droits
- Vote du budget prévisionnel
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- appel à volontaire pour réception de la prochaine Assemblée Générale
- récompenses Fédérales
- Allocutions des invités

Myriam BENOIT
Secrétaire Générale

Pierre MACOMBE
Vice Président

Jean Luc GOUVERNEUR
PRESIDENT

Stéphane GREMILLON
Vice Président

Nathalie PEDRETTI
Trésorière

Dominique
MAYNIER
Prés. Com. Sportive

Bernard
CHATAIGNEAU
Prés. Com. Arbitrage

Philippe LE ROY
Prés. Com
Sportive Jeune

Stéphane GREMILLON
Prés. Com. Statuts et
Règlements

Vincent
BERNARD
Prés. Com.
Technique

Jean Luc TRICHET
Prés. Com.
Communication

Pierre MACOMBE
Prés. Com. Loisir

Stéphane GREMILLON
Prés. Com. Discipline

Vincent
DEBARRE
Membre

Bénédicte
BENIELLI
Membre

Philippe
BOUCHER
Membre

Matthieu
CAILLAUD
Membre

Alexandra
COURREGES
Membre

François
FLEURY
Com.
Arbitrage

Julien
GOMME
Membre

Michelle
GOUVERNEUR
Com. sportive

Alexandre
LOURY
Com.
Communication

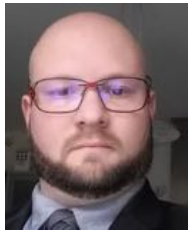

Olivier
HOAREAU
Com.
Communication

Guy
PINOGES
Membre

COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY-BALL

Procès Verbal

Assemblée Générale 2018

A BUXEROLLES

le 29 juin 2018

COMITE de la VIENNE de VOLLEY BALL
58 bis route de Poitiers
86280 Saint Benoit
Tel : 05/49/54/87/15
Port : 06/87/93/40/22
E-mail : cd86vb@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE l'ASSEMBLEE GENERALE du 29 juin 2018

à BUXEROLLES

19h00 : Appels des Clubs

22 clubs présents , 2 clubs absents
76 voix sur 89

Le QUORUM est atteint.

Mot du Président :
Jean-Luc GOUVERNEUR remercie le club de Buxerolles qui reçoit cette Assemblée Générale.
Il présente des invités prestigieux : Patrick BALLON représentant la DDCS, Patrick GIRARD président du CDOS, Eric TANGUY président de la FFVOLLEY
Yves LABROUSSE, président de la Ligue Nouvelle Aquitaine est excusé, il est représenté par Jean-Luc GOUVERNEUR, qui est aussi vice-président de la Ligue Nouvelle Aquitaine et représentant la zone nord.

1. Lecture du procès-verbal de l'AG du 30 juin 2017 à Vouillé

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 76
Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Lecture par le Président du rapport moral, rapport moral qui précise notamment que le comité n'a pas fait d'augmentation des tarifs depuis 6 ans et que tous les bénévoles du comité n'ont aucun remboursement de déplacement ou de représentation. Il salue le travail de la trésorière du Comité Nathalie PEDRETTI pour son engagement et la qualité de ses prestations (bénévole elles aussi).
Mais le comité a augmenté le tarif des interventions scolaires (ce qui n'a pas d'impact au niveau des clubs), le tarif des formations des cadres dû à la baisse des subventions, et le tarif de rémunération des arbitres (de 25 à 27 euros).

Le président précise que les clubs de la Vienne ont voté contre les tarifs proposés lors de l'AG de la Ligue Nouvelle Aquitaine car l'augmentation de la licence compèt-lib de 4 à 16 euros était trop importante. Ils ont aussi voté, comme presque tous les clubs de la zone Nord, contre le projet de la commission sportive concernant la prénationale.

Le comité de la Vienne représente 16,66 % des volleyeurs sur les 10 départements de la Nouvelle Aquitaine. Le comité se place toutes catégories confondues, séniors et jeunes, en seconde position derrière la Gironde.
Le comité représente 39 % des volleyeurs de la zone nord.

Le Président rappelle que le comité a les moyens de se faire entendre au niveau de la Ligue et que Nathalie PEDRETTI et lui-même sont élus dans le bureau de la Nouvelle Aquitaine.

Il suggère également que les clubs qui ne viennent jamais aux AG de la Ligue et qui donnent procuration à d'autres participent financièrement aux déplacements de ces derniers.

3. Rapport de la commission sportive

- Rapport présenté par Dominique MAYNIER.
- Il insiste notamment sur les problèmes concernant les reports, qui doivent se faire de manière cordiale, et plutôt par téléphone. Il a du intervenir à maintes reprises dans des cas de désaccords.
- Le nombre de reports est égal à celui de l'an dernier (11 reports, 2 forfaits), le montant des amendes est sensiblement le même (420 euros contre 408 euros l'an dernier).
- Dominique MAYNIER insiste sur la tenue des feuilles de matchs, surtout en D2 et pour le trophée lorsqu'il n'y a pas d'arbitres.
- Il constate que l'engagement des équipes est très tardif : pour exemple l'an dernier, 50 % des équipes étaient inscrites 48 heures avant la date limite. Il demande à ce que les clubs puissent engager leur équipe dès qu'ils en ont connaissance.
- Pas de questions dans la salle.
- Jean-Luc GOUVERNEUR prend la parole concernant le voeu n°2 qui concerne la création d'une D2 lib (championnat loisir, possible de jouer avec les licences compèt-lib, de jouer en 4, 5, 6 joueurs, en mixte 50 %)
- Il évoque également le doublé de Roger SUTY qui avait 2 équipes féminines à manager (principale et consolante) au cours des finales du trophée Jean Letorrec, ainsi que le doublé de Fontaine Le Comte.
- Il rappelle que le trophée Jean Letorrec a été un succès et organisé de main de maître par le club de Migné-Auxances. En l'absence de candidat, les finales de l'année prochaine se feront au même endroit, le 24 mai 2019.
- Dominique MAYNIER remercie chaleureusement Antoine BOURREAU et Pauline (service civique) pour leur investissement au niveau de la commission sportive.
- **Vote des suggestions de la commission sportive** :
- Voeu n° 1 : Article 25 du règlement sportif permanent
  Cas particulier : deux joueurs des catégories (cadets-juniors-espoirs) ont la possibilité de jouer lors d'une même journée de championnat dans la division immédiatement inférieure à celle où ils évoluent et ce tout au long du championnat (régional / ARM ou ARF ---ARM /D1M ---D1M/D2M). Il peut s'agir ou pas des mêmes joueurs à chaque journée de championnat. Ces joueurs ne pourront pas effectuer plus de deux matchs sur une même journée de championnat.
  remplacé par :
  Cas particulier : deux joueurs des catégories (M17 - M20) évoluant en championnat Sénior ont la possibilité de jouer lors d'une même journée de championnat dans une autre équipe sénior. Il peut s'agir ou pas des mêmes joueurs à chaque journée de championnat. Ces joueurs ne pourront pas effectuer plus de deux matchs sur une même journée de championnat.
  Exemple : un joueur (M17 ou M20) qui joue en ARM pourra jouer en D1M, un joueur (M17 ou M20) qui joue en national pourra jouer en D1M.
  Ce voeu est l'application d'un règlement fédéral et donc adopté d'office
- Voeu n°2 : création d'une D2 lib
- *La D2M deviendrait la "D2lib", cette division garderait le même règlement que la D2M actuelle (sans montée vers la D1M) et ajoute la possibilité de mixité jusqu'à 50 % de l'effectif présent sur le terrain. La licence Compet-lib est autorisée dans ce championnat.*
  Ce niveau devient indépendant vis-à-vis de la D1M, par conséquent la D1M deviendrait le niveau d'intégration. Néanmoins, les règles de qualifications de joueurs restent en relation avec les niveaux supérieurs (ex : un joueur d'ARM devra attendre 2 journées de championnat sans jouer pour évoluer en D2lib). Cette division pourra, si elle le souhaite, participer au trophée Jean Letorrec. Si acceptation de l'Assemblée Générale de cette proposition, le règlement sportif sera modifié en conséquence.
  - Question de la salle : "*quelle incidence y aura-t-il sur la D1M si plusieurs équipes de D2lib veulent jouer l'année d'après en D1M ?"*
  - Réponse de J-L GOUVERNEUR *: "on adaptera le championnat D1M en mettant en place par exemple 2 poules".*
  - Question du club de Champigny le Sec : *"quelle type de licence faut-il pour jouer dans ce niveau ?"*
  - Réponse de J-L GOUVERNEUR : *"possible de jouer avec licence compet-lib ou normale."*

- Vote : Contre : 0
  Abstention : 0
  Pour : tous
  Le voeu n°2 est adopté à l'unanimité.
- **Remise des récompenses sportives :**
  - Championnat 4x4 compétition : Fontaine le comte 2
  - Champion D2M : CEP St Benoit 3
  - Champion D1M : Buxerolles
  - Champion d'ARM : Vouillé
  - Champion d'ARF : Fontaine le Comte

4. Rapport de la commission d'arbitrage

- Rapport présenté par Bernard CHATAIGNEAU.
- Une formation feuille de marque aura lieu le mercredi 12 septembre 2018.
- La commission s'est étoffée avec l'arrivée de Vincent DEBARRE, ex arbitre international.
- La commission a pu "dépanner" 18 fois les autres comités lors de la saison sportive.
- Les arbitres ont été payés tardivement lors de la deuxième phase car les feuilles de matchs sont arrivées en retard.
- Remarques de J-L GOUVERNEUR :
  - 90 % des comités départementaux font payer les formations d'arbitrage, ce qui n'est pas le cas de la Vienne qui propose la formation gratuite et qui offre le maillot pour tout nouvel arbitre.
  - Le marqueur aura dorénavant besoin d'une licence encadrement.
- Pas de questions de la salle.

5. Rapport de la commission de discipline

- Rapport présenté par Stéphane GREMILLON.
- La commission n'a pas été saisie cette année.
- La prévention porte ses fruits.
- Pas de questions de la salle.

6. Rapport de la commission jeunes

- Rapport présenté et lu par Philippe LEROY.
- 11 clubs de la Vienne et 2 clubs des départements voisins des Deux-Sèvres ont participé aux regroupements M9 à M17.
- 614 jeunes sont licenciés cette année sur le département, 39 % n'ont participé à aucune compétition en regroupement. Il existe un gros déficit en M13 féminin.
- Le Noël des volleyeurs a été une nouvelle fois une réussite avec la participation de 170 jeunes (65 équipes).
- Philippe LEROY rappelle la nécessité d'éviter de faire jouer des jeunes non licenciés en début de saison.
- Il explique ensuite le projet d'organisation des championnats jeunes au niveau de la Nouvelle Aquitaine (non validé à ce jour).
- Pour l'année prochaine au niveau du la Vienne :
  - modification du championnat M7 : les joueurs pourront jouer avec un blocage ?
  - M9 : service cuillère possible en avançant d'un pas dans le terrain, service tennis derrière la ligne de fond.
  - Pas de changements pour les M11.
  - M13 : formule 3x3 jusqu'en décembre, puis 4x4, en garçons : possibilité d'avoir 3 filles sur la feuille mais une seule sur le terrain.
  - M15 : la formule sera en 4x4 toute la saison en proxi, possibilité d'intégrer des filles en garçons avec les mêmes exigences qu'en M13.
  - M17 et M20 : voir en réunion ETR si possibilité de faire un championnat avec la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres

- A la place du tournoi VIP : proposition d'un tournoi regroupant les 2 premières équipes de chaque catégorie.

- Pas de questions dans la salle.
- Remise des récompenses jeunes :
  - Championne M11 excellence : Cissé
  - 3ème M13 féminine: CSAD
  - Championne M13 : Cep St Benoit
  - 3ème en M17 et M20 féminines : Stade Poitevin.

7. Rapport de la commission loisir

- Rapport présenté par Pierre MACOMBE
- 21 équipes ont été engagées en 4x4 compétition, 7 équipes en loisir
- Tous les matchs ont eu lieu sans difficultés d'auto-arbitrage.
- Il rappelle la nécessité du fair-play.
- La vérification des feuilles de matchs est de nouveau un « casse-tête » car certaines sont totalement illisibles. Pierre MACOMBE suggère de nouveau que les feuilles soient pré-imprimées par les responsables d'équipes et que les joueurs qui jouent dans une équipe qui n'est pas la leur d'origine soient mentionnés dès le 1er match sur la feuille dans la case "remarque".
- Question de J-L GOUVERNEUR : *il y aura -t-il 3 divisions l'année prochaine ?"*
- Réponse de Pierre MACOMBE : *"je ne sais pas encore, cela dépendra du nombre d'équipes inscrites, c'est vrai que nous avions pensé scinder en 2 les 21 équipes en compétition en fonction de leur niveau"*
- J-L GOUVERNEUR informe sur le fit volley et le soft volley.
- Remarque du Stade Poitevin : la création du volley assis cette saison au club est une réussite et sera en place l'année prochaine.
- Vœu : Création de 2 catégories dans la pratique "4x4 Compétition" : compétition Excellence + compétition Honneur
  La mixité sera toujours autorisée dans ces compétitions.
  Si acceptation de l'Assemblée Générale de cette proposition, le règlement sportif sera modifié en conséquence.
  - Question de Fontaine Le Comte : *"comment est fait le choix des poules ? Il risque d'y avoir des poules déséquilibrées."*
  Réponse d'Antoine BOURREAU : *"il ya un fossé de niveau entre la 1ère et la 21ème équipe. Il y a eu des plaintes cette année à ce propos. Comme en 4x4 loisir, chacun sera libre de s'inscrire où il veut et ce sera en connaissance de cause. D'ailleurs, à la mi septembre sera lancé un tournoi 4x4 qui permettra de se jauger par rapport aux autres."*
  Remarque de Buxerolles : *"le problème du 4x4 est qu'il y a parfois des renforts supérieurs dans les équipes et que cela peut être déroutant si on a choisi de jouer dans une "petite" poule"*
  Réponse d'Antoine BOURREAU : *" il faudra s'adapter et adapter son niveau de jeu en fonction du niveau de la poule"*
- Vote : Contre : 0
  Abstention : 0
  Pour : tous
  Le vœu est adopté à l'unanimité.

8. Rapport de la commission technique

- Rapport présenté par Ludwig PROUST
  - ✓ Ludwig PROUST détaille les actions :
  - ✓ Le comité de la Vienne est un des plus actif de France et suit les prérogatives de la FFVolley, Nouvelle Aquitaine et DDCS.
  - ✓ En terme de licenciés , c'est "le plus gros des petits" car pour les départements de moins de 500000 habitants, c'est le comité qui a le plus de licenciés et cela même si il existe un déficit chez les jeunes, il faut aussi arriver à garder les adultes.
  - ✓ La commission compte 3 salariés aidés de 2 services civiques.
  - ✓ Ludwig PROUST présente les actions entreprises :

- la formation continue des animateurs : à noter la fin de l'aide CNDS pour la formation des cadres en 2018. 20 personnes de la Vienne ont participé à la formation BEF5 proposé par la Nouvelle Aquitaine, "ce qui est signe de bonne santé".
- les animations en milieu scolaire primaire : à noter 180 séances smashy-bonbec, et le tournoi du 8 juin 2018 regroupant 750 jeunes à Vouillé
- les centres départementaux d'entrainements : à noter les résultats de champion inter comités benjamins zone nord et champion de la zone Nouvelle Aquitaine en garçons (qualifiés et arrivés 17ème aux finales nationales), vice championne des inter comités zone Nord et 4ème de la zone Nouvelle Aquitaine en féminine. Il n'y aura plus de financement par le conseil départemental. Un partenariat avec la Sorégie a été trouvé.
- la gestion des championnats jeunes volley et teen beach volley
- le détachement d'un cadre dans les clubs
- le maintien de la classe volley-ball au collège Notre Dame La Chaume à Vouillé : à noter que l'option sport regroupe plus de 50 jeunes
- l'organisation de stages d'approfondissements volley-ball (18 jours de stages) , à noter la création d'un stage en volley en janvier et maintien de celui de juillet
- l'organisation de stages multisports (accueil du centre de loisirs de Saint-Benoit)
- les actions périscolaires et le détail des communes d'interventions
- les interventions en milieu carcéral
- la mise en place d'évènementiels, l'organisation du Noël des volleyeurs, les inter comités benjamins-es, participation à la caravane des sports, interventions sport sur le collège de la Providence, l'IME Pierre Garnier, journées de l'Olympisme, les animations fit volley
- les projets 2018/2019 : reprise du centre départemental avec un entrainement par semaine, avec le souhait de faire quelques entrainements dans des salles prestigieuses, organiser un inter-comité l'année prochaine, mettre en place des journées de stages volley, mise en place d'un grand évènementiel de volley féminin en partenariat avec le CEP St Benoit, faire venir des joueurs parrains si possible, développer le fit volley, organisation d'un tournoi handicap volley suivis par 3 IME

- J-L GOUVERNEUR remercie les salariés du Comité qui font un travail formidable, et remercie également Pauline, service civique.
- Philippe LEROY fait remarquer que les sélections départementales en 2018-2019 concernant les filles seront en M12 et M14 (il n'existera plus M13 et M15 en sélection filles).
- - Question d'un Papa d'une benjamine 1ère année non prise en sélection : *"pourquoi ce changement de catégories d'âges pour les sélections départementales puisqu'elle ne pourra pas bénéficier de 2 années pour accéder à une sélection"*
  - Réponse Eric TANGUY : *"c'est une nécessité au niveau européen, les filles ne peuvent pas performer. Nous sommes le seul pays toujours en décalage au niveau féminin. Il était nécessaire de se niveler avec les catégories européennes. Votre fille pourra intégrer en 2ème année si elle a le niveau."*
  - Réponse du Papa : *"n'avez-vous pas peur qu'une génération abandonne le volley ?"*
  - Réponse d'Eric TANGUY : *"doit-on abandonner le volley parce qu'on est pas sélectionné ? Il fallait faire cette réforme à un moment ou à un autre. On peut aller chercher des performances dans d'autres compétitions."*

9. Rapport de la commission communication

- Rapport présenté par Jean-Luc TRICHET.
- Il est plus facile de mettre en avant les évènements du Comité qu'auparavant. De petits articles arrivent à passer dans la presse. Tous les clubs peuvent contacter les correspondants.
- Le site internet du Comité donne des informations complètes.
- Le flash du comité en est à sa 9ème édition. Les unes de J-L Gouverneur sont particulièrement appréciées.
- Olivier HOAREAU, qui est le spécialiste "es communication et es réseaux sociaux", découpe et diffuse toutes ces informations. Il pense que le volley au niveau des clubs est encore trop timide. Les études montrent qu'il faudrait pour être visible, être présent sur Facebook pour les trentenaires et sur Instagram et Snapchat pour les jeunes.
- J-L GOUVERNEUR fait remarquer que l'AG a été annoncée 3 fois dans la presse, avec notamment un grand article sur la venue d'Eric TANGUY ce soir.

10. Statuts et règlements

- Rapport fait par Stéphane GREMILLON
- *"Nous souhaitions travailler sur un toilettage et une mise à jour des règlements sportifs avec Vincent BERNARD cette année. Faute de temps lié aux obligations professionnelles, cela n'a pas été possible. Le projet est reporté pour l'année prochaine. "*

11. Finances

- N. PEDRETTI présente le bilan du comité.
- Les finances se portent bien.
- Les dépenses sont réduites et beaucoup liées au bénévolat.
- Le Centre de loisir comble également presque 50 % de la masse salariale de l'année.
- Très peu de changements et de variation dans les coûts : Il y a un peu moins d'achats (compte 60) par rapport à l'année dernière. Le tournoi VIP n'a pas été organisé cette année.
- La charge des personnels augmente légèrement et est due aux augmentations de charges sociales, du respect de la convention collective et des embauches d'encadrants pour le centre de loisir
- En contrepartie des dépenses : beaucoup d'interventions dans les écoles et les clubs, le centre de loisir augmente de plus en plus en participations.
- Le solde est positif cette année car l'emploi de Cédric est un emploi aidé pendant 3 ans, que la mise à disposition d'un salarié à la ligue Nouvelle Aquitaine pour les vérifications de licences a permis de partager des coûts.
- - Question de Châtellerault *: "à quoi correspond la participation des familles ?"*
- - Réponse de Nathalie PEDRETTI : *"il s'agit de la participation des parents pour le centre de loisirs"*

- Les vérificateurs aux comptes, Laurence GUITTET et Virginie PREVEYRAUD n'ont relevé aucune anomalie et donnent quitus.

- Mise au vote du quitus :
  Contre : 0
  Abstention : 0
  Pour : tous
  Le quitus est adopté à l'unanimité.

- Mise au vote des comptes de l'exercice clos :
  Contre : 0
  Abstention : 0
  Pour : tous
  Les comptes de l'exercice clos sont adoptés à l'unanimité.

- Nathalie PEDRETTI propose d'affecter le bénéfice au fond associatif.
- Mise au vote de l'affectation des résultats :
  Contre 0
  Abstention 0
  Pour : tous
  La proposition d'affecter le bénéfice au fond associatif est adopté à l'unanimité.

- Le tableau des tarifs et amendes est présenté par Jean-Luc GOUVERNEUR.
- Les tarifs ne changent pas au niveau du Comité, sauf pour l'arbitrage qui passe de 25 à 27 euros, l'augmentation des interventions des salariés brevet d'état et les augmentations des interventions scolaires. Le comité met en place une licence départementale.
  Jean-Luc GOUVERNEUR demande si on fait un vote global ou détaillé.

  - Question de Laurence GUITTET de Ligugé : *"peut-on avoir des explications sur la double licence".*
  - Réponse de Nathalie PEDRETTI : *"Un tableau qui explique cette double licence parviendra à tous les clubs. La discussion va être engagé avec Eric TANGUY plus tard".*

- Mise au vote des tarifs et amendes modifiés en cours de séance :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : tous
Les tarifs et amendes sont adoptés à l'unanimité.

- Présentation du bilan prévisionnel par Nathalie PEDRETTI :
  "On repart sur quasiment un budget identique".
  Mise au vote du budget prévisionnel :
  Contre : 0
  Abstention : 0
  Pour : tous
  Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

- Désignations des vérificateurs au comptes : **Virginie PREVEYRAUD** et **Laurence GUITTET** se proposent pour cette mission pour l'année prochaine.
  Mise au vote des vérificateurs aux comptes :
  Contre : 0
  Abstention : 0
  Pour : tous
  Virginie PREVEYRAUD et **Laurence GUITTET** sont élues vérificateurs aux comptes à l'unanimité.

12. Election au comité Directeur

Un membre s'est porté candidat : Vincent DEBARRE
Vote à bulletin secret :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 76
Vincent DEBARRE est élu au Comité Directeur à l'unanimité.

13. Informations diverses

Le club du CEP Saint Benoit se propose pour accueillir la prochaine assemblée générale du Comité.
Vote de l'assemblée :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : tous
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

14. Remise des récompenses de la fédération :

* Médaille d'or remis par Eric TANGUY à Thierry DARGENTON (Châtellerault), Stéphane GREMILLON (vice-président du Comité, président de la CRA)

* Médaille de bronze remis par Patrick GIRARD à Simon SABOURIN (Bonneuil/Vouneuil), Damien METAYER (président du club de Migné-Auxances), Guénaël CAMPAN (Cissé), Philippe LEROY (président de la commission jeunes, technique, membre de la Nouvelle Aquitaine)

* Lettres de félicitations remis par P. BALLON (notamment à Cédric GALLOIS)

15. Allocution des invités

- Prise de parole de Jean-Luc GOUVERNEUR qui est flatté de la présence du président de la FFVB et le remercie chaleureusement.

Sa proximité avec les clubs et sa capacité à redorer le blason du volley au niveau national, européen et international sont ses principales qualités. Pour preuve, auront lieu les finales de la ligue mondiale en France la semaine prochaine, et en 2019, le championnat d'Europe sera organisé.
Pour autant, Jean-Luc GOUVERNEUR précise qu'il n'est pas d'accord sur toutes les décisions et va laisser Eric TANGUY s'expliquer sur leurs différents.

- **Prise de parole de Eric TANGUY : président de la FFVB**

"J'adore discuter avec les clubs. Il n'y a pas de questions taboues, vous pouvez me poser toutes les questions....Je suis venu expliquer quelque chose d'incompris...et aussi pour vous écouter...
Cette année fut un exercice compliqué au niveau de la fédération...il a fallut chercher des recettes nouvelles...l'exercice est déficitaire de 102000 euros...cela ne met pas la fédération en danger (1% de déficit)...j'ai peur que ça se renouvelle de plus en plus souvent... nous avons des difficultés à financer nos opérations, notamment avec la baisse de la dotation de l'état (perte de 10% de la convention d'objectifs soit 93000 euros)...changements de règles de la fédération internationale qui ne prend plus en charge les billets d'avion (impact de 155000 euros + déplacements au niveau mondial de l'équipe féminine qui est revenue avec une médaille de bronze en Australie qui n'ont pas été pris en charge)... Hors budget : la seule compétition qui n'est pas représentée en télévision est la champions ligue et qui crée des dépenses supplémentaires, les championnats de l'équipe de France passeront à l'équipe 21 ....Baisse de l'engagement de l'état : la convention d'objectifs est passée en une olympiade de 1700000 à 1000000 euros. Malgré cela, la FFVB a une croissance importante des licenciés passés de 96167 licenciés en 2014-2015, 99713 en 2015-2016, 105395 en 2016-2017 (soit + 10 % en 2 saisons)...mais cet état n'est pas reconnu au niveau du ministère où d'autres fédérations présentent des comptages bien plus importants. ...autre indicateur important au niveau des fédérations : la fidélisation 65020 licences renouvelées sur la dernière saison, soit +8% en 2 ans...le nombre de clubs reste stable (1408 clubs dernière saison).
Une bonne nouvelle : la convention d'objectifs sur l'action 4 passe de 70000 à 164000 euros, soit + 108 %, annonce donnée par le ministère hier...qui vont être ventilés comme suit :
** 20000 euros sur les relations internationales pour organiser des compétitions internationales (ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps): championnats d'Europe en 2019, final sixt cette année*
** 26000 euros sur le sport santé*
** 40000 euros sur le volley assis et le volley sourds, possibilités d'aller dans une stratégie de haut niveau pour les jeux paralympiques*
** 43000 euros sur la formation*
** 13000 euros pour l'outre mer*
** 20000 euros sur le scolaire*
Il y a à côté 40000 euros pour le beach volley de haut niveau
Concernant la polémique sur la licence encadrement : si le message n'est pas compris, c'est qu'il a été mal exprimé, j'en suis le premier fautif.
L'idée première de la licence encadrement était d'identifier la population des dirigeants et les encadrants, la seconde est de la valoriser car cette licence sera associée à beaucoup d'avantages, et la dernière raison est liée au marketing. Je m'engage devant vous aujourd'hui à rembourser dans un an la licence encadrement si nous ne pouvons pas apporter tous les avantages promis (partenariat avec Décathlon, Avia, Eucar, Mikasa, réductions pour les matchs équipe de France). Je suis persuadé que la FFVolley ne gagnera pas d'argent sur ces licences encadrement.
Il n'y a pas de manœuvres de la FFVolley sur le prix de la licence, il faut afficher une licence identique sur tout le territoire car il y a une grande disparité.
Concernant le système d'élections : je partage l'idée qu'il y a des disfonctionnements aujourd'hui sur la manière dont certaines personnes ont été élues au sein du bureau de la fédération. J'ai pensé qu'il était intéressant qu'une liste qui a été élue est la possibilité d'appeler des gens extérieurs dans le conseil d'administration.
Intervention d'Alexandre LOURY du club de Vivonne : *j'ai réagi assez violemment par mail à cette nouvelle tarification des dirigeants, car effectivement il manquait des explications. Le problème est que ces avantages ne sont que pour le club et non pour le licencié. Il n'y a pas de réduction notée dans les tarifs de la FFVolley lorsqu'un dirigeant prend une licence dirigeant et une licence compet-lib par exemple.*
Réponse de Eric Tanguy *: cela est clarifié dans la note explicative...mais nous allons vérifier...*
Question d'Alexandre LOURY *: concernant les contrats pour la télévision de l'Equipe de France , est ce que c'est la Fédé qui paie l'équipe TV ou est-ce l'équipe TV qui paie la fédé pour diffuser ?*
Réponse Eric TANGUY *: c'est ni l'un, ni l'autre, c'est l'équipe TV qui paie la fédération internationale pour avoir le droit de diffuser l'équipe de France, donc ça ne nous coute rien en terme de production, par contre les droits télé sont pour l'organisateur de la compétition, la seule qui touche des droits télé ,c'est la ligue nationale de volley-ball (ligue A)... les championnats d'Europe ne sont pas à nous, même quand on les organise, c'est la*

CEV qui encaisse les droits télé. L'équipe a payé 1000000 d'euros pour avoir le volley-ball sur 5 ans...diffuser un match de volley-ball coûte 14000 euros...

Eric Tanguy parle ensuite des différents moyens de communication pour les matchs de hauts niveaux

"Je pense qu'aujourd'hui le premier travail doit venir des dirigeants de club ....nous avons par exemple 110000 adresses mails qui ne sont pas bonnes à la fédération, il y a 2 news-letters qui partent de la fédération par jour..."

Question de M Garnier du club de Champigny : intervention sur son désaccord sur la licence double. *"...nous sommes un tout petit club, si je dis à mon secrétaire et trésorier qu'ils paient 5 euros de plus, je ne suis pas sûr qu'ils renouvellent leur licence.... Je pense que vous allez favoriser la chute du nombre de clubs... D'un point de vue comptable, ce qui m'embête , c'est que la ligne existe maintenant, et que des augmentations pourront avoir lieu dans le futur"*

Réponse Eric TANGUY : *"là, c'est un procès d'intentions qui m'est fait... il y a des lignes qui disparaissent à la fédération...cela ne coûte que 5 euros dans le club, si vous augmentez de 1 euros les licences...vous les récupérez..."*

Réponse de Champigny: *"Vous oubliez qu'on s'adresse à des bénévoles...ce n'est pas le montant qui gêne...c'est le principe de taxer des bénévoles qui donnent de l'argent et du temps"*

Question de Michelle GOUVERNEUR du club de Châtellerault : *"concernant l'obligation de 2 licences encadrements , est-ce que il y aura une amende pour les arbitres qui sont joueurs et qui n'auront pas pris la licence encadrements ?"*

Réponse Eric TANGUY : *"...je répondrai après le prochain conseil d'administration pour la mise en place d'amendes..."*

Réponse de Châtellerault *: "... vous oubliez que nos marqueurs ou seconds arbitres sont bénévoles chez nous..."*

Intervention d'Antoine BOURREAU *: "avant une compet-lib pouvait évoluer en licence normale et on avait la différence des 2 licences. Dorénavant : on doit payer les 2 licences et on a une remise de 10 euros.*

La VPT (licence loisir) qui souhaite évoluer en compet lib ou normale (joueur), il n'y aura pas de remise car il s'agit de 2 catégories différentes. Donc le risque est que les gens ne vont pas se fidéliser car il n'y aura pas d'évolution, sauf s'ils paient.

Dans la Vienne, nous sommes entourés de fédérations affinitaires, corpo, UFOLEP...si nous augmentons les tarifs...les licenciés et certains clubs commencent à parler de sortir de la fédération"

Intervention du club de Saint Julien l'Ars *: "vous réfléchissez comme une entreprise et vous avez en face de vous des bénévoles et associations...vous ne parlez pas le même langage...vous devriez prendre en compte cet état dans votre communication..."*

Réponse Eric TANGUY : *"Je ne suis pas d'accord... la fédération est une association loi 1901 même si nous avons un secteur lucratif qui paie ses impôts et TVA. Les membres du CA sont des bénévoles comme vous, moi aussi...sans train de vie mirobolants..."*

- **Prise de paroles de P GIRARD : président du CDOS**.

" J'ai l'impression que le petit livret de l'AG est plus épais d'année en année...ça montre bien toutes les actions que fait le comité... vous pouvez en être très fiers...le soutien que le Comité a de la part de la DDCS est lié à toute cette dynamique et ces actions.

...concernant la baisse du budget formation en CNDS, la réaffection des fonds parlementaires sur le fond de développement de la vie associative va être ouvert aux clubs sportifs, donc il va y avoir des dossiers à faire en juillet août pour pouvoir subventionner de la formation dans nos clubs sportifs...donc il faut éviter de louper cette étape, sinon l'argent ira dans des associations non sportives...les comités seront informés par le CDOS...

...Il y a peu de comités départementaux qui peuvent avoir la chance d'avoir 2 représentants du CNOSF en même temps à la tribune...

...les fonds de la DDCS viennent du CNDS, au niveau territoire, les interlocuteurs nous comprennent et nous assistent, ce qui n'est pas le cas au niveau national

...concernant la gouvernance du CNDS, cela ne va pas...au CA, 50 % sont des membres de l'Etat, 50 % sont des représentants des territoires et associations...donc il n'y a pas de débat...car au niveau du national, les décisions ne sont pas partagées sur le terrain

Aujourd'hui ce qui est en jeu, c'est l'évolution du modèle sportif français avec la disparition du CNDS remplacé par quelque chose qui serait géré par plusieurs partenaires qui n'auraient pas la majorité absolue pour décider...

...Aujourd'hui, le CNDS ne soutient plus de fait les actions sportives...

Le modèle devrait changer....

Il va falloir qu'il y ait de l'argent ...

Le budget du sport aujourd'hui est de 250 millions d' euros pour le ministère et 250 millions d' euros pour le CNDS...le gouvernement a demandé au ministère de faire 7% d'économie , soit 35 millions d'économie. La

baisse du CNDS pour la part territoriale est de 33 millions d'euros. Cela veut dire que la baisse demandée par le ministère a été reportée uniquement sur les clubs et la part territoriale.... il faut le dénoncer...sachant que la loi de finance annonce encore une baisse..."

- **<u>Intervention de P. BALLON : représentant de la DDCS86</u>**

"*Les Ag sont faites pour discuter, se comprendre...ce qui est le cas ce soir...surtout devant autant de représentants divers. Le comité a une activité originale et atypique par rapport aux autres CD...la grande tendance de la direction du département est d'être très impliquée sur les emplois...il y a autant d'emplois qui se créent qu'en Gironde...les orientations sont d'aller sur un système économique différent pour les associations...cette relation entre des salariés et des bénévoles dirigeants est un équilibre important qu'il faut faire perdurer...*

Jean-Luc GOUVERNEUR remercie les intervenants et invite au pot de fin d'assemblée générale.

Il n'y a plus de questions.

Conclusion et remerciements du président.

Fin de l'assemblée générale à 23 h 45.

Le Président du Comité Jean-Luc GOUVERNEUR	La secrétaire générale Myriam BENOIT

Rapport Moral

RAPPORT MORAL

ANNUS HORRIBILIS

Pour ce rapport moral, je me permets de reprendre à mon compte cette expression latine popularisée en son temps par la reine d'Angleterre.

En effet, contrairement aux habitudes, suite à un « vent mauvais » notre comité a subi en particulier en seconde partie de saison, une série de turbulences, et ainsi cette année n'aura pas été un long fleuve tranquille.

Déjà, comme tout le monde, nous avons subi des baisses de subvention mais le budget reste tout de même équilibré grâce toujours à des efforts drastiques d'économies et à une gestion rigoureuse de notre trésorière, et j'en profite pour remercier de leur soutien indispensable, tous nos partenaires habituels : CDOS, conseil départemental, DDCS, la municipalité de ST BENOIT et un sponsor privé : la SOREGIE qui nous aide financièrement depuis deux ans.

Ensuite, nous avons eu à traiter des affaires de discipline totalement inhabituelles dans notre département, ce qui a eu pour conséquence de réactiver une commission ad hoc qui était en hibernation depuis fort longtemps !

Et puis, suite à des suspicions, et malgré les difficultés, nous avons contrôlé la plupart des clubs qui engagent des équipes à la fois en régional et en départemental et la surprise a été de constater un trop grand nombre d'infractions sur des allers-retours de joueurs entre les deux divisions, ce qui a entrainé des sanctions sportives. J'invite donc solennellement tous les clubs à s'imprégner des règlements et en particulier pour les jeunes, afin d'éviter à l'avenir ce manque d'équité et des championnats faussés.

Enfin, le dernier coup dur, comme vous devez déjà tous le savoir, reste l'annonce du départ d'un de nos deux salariés mythiques : Ludwig qui recruté par Patrick GIRARD qui avait du flair, a contribué avec toutes les qualités qu'on lui connait, à développer de façon exponentielle et à tous les stades notre comité, sans parler de tous nos jeunes qu'il a conduit au plus haut niveau. Nous allons d'ailleurs lui rendre un hommage amplement mérité au cours de cette assemblée générale.

J'en profite pour revenir à du positif et justement avec l'aide de Lou, d'Antoine et Cédric, nous avons trouvé à priori des solutions de remplacement avec une réorganisation des taches de nos salariés.

Comme d'habitude, je ne vais pas redonder sur le bilan d'activité en votre possession et qui va être détaillé par nos présidents de commission, mais on peut être fier par exemple du parcours exemplaire des différentes équipes de jeunes (clubs ou sélections).

Enfin, nous avons un besoin vital de se développer et de trouver ne nouveaux licenciés, c'est pourquoi j'invite tous les clubs à s'intéresser à de nouvelles pratiques faciles à mettre en place et qui peuvent drainer d'autres populations à intégrer de façon progressive notre sport, je veux parler du fit, soft ou volley assis, avec déjà quelques beaux exemples de réussite. De même le baby volley (à base d'exercices de motricité) à partir de trois ans, peu développé encore sur les autres sports est une belle opportunité de mettre le pied à l'étrier dès le plus jeune âge.

Il ne me reste plus qu'à espérer que la saison prochaine soit sous le sigle de l'annus mirabilis !

Statistiques

Saison 2018-2019

Vienne

Récapitulatif des Licences - Saison 2018/2019

11/06/2019 10:45:52

Entité	Club	Mut.	DSur	TSur	Arb.	VB.	BV.	CO.	DI.	EN.	VPT.	EV.	PV.	SEN	M20	M17	M15	M13	M11	M9	M7	TOTAL
0860000 CLUB VOLLEY LOISIR 86	1							16				573		31	10	20	104	143	165	100	16	**589**
0862434 MIT SPORT	1							5	2					7								**7**
0862440 F.E.P.S. St JULIEN L'ARS	1				1	30			2	2				25	1					4	4	**34**
0862442 CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.	1	16		2	13	119	2	15	3	18				88	22	10	11	6	10	10		**157**
0862445 AS CHAMPIGNY LE SEC LE ROCH	1				2	10			2					11	1							**12**
0862446 US DE MIGNE-AUXANCES VOLLEY	1	5			9	58			1	8	20		2	61	6	14	7			1		**89**
0862447 STADE POITEVIN VOLLEY BEACH	1	14	6		7	141	2	19	17	19	2	28	2	137	24	24	16	11	9	3	6	**230**
0864160 CSA CHATELLERAULT	1	3			9	57		9		6	4			41	7	5	8	1	5	3	6	**76**
0865203 LOUDUN ATHLETIC CLUB	1	1				15		11	1	1	13			30	2	6	1				2	**41**
0865964 UNION SPORTIVE CHAUVIGNY	1				2	29		20	2	1	6	13		53	4	1	7	2	3	1		**71**
0866049 UNION SPORTIVE VIVONNE	1	1		2	7	74		13	2	7	12	7		69	1	1	9	16	6	3	10	**115**
0866385 LA LIGUGEENNE VOLLEY-BALL	1							13	3		13			28		1						**29**
0867098 UNION SPORTIVE CIVRAISIENNE	1				1	19		5	1	1				14	3	4	4	1				**26**
0867534 MONTAMISE VOLLEY-BALL	1				2	11				4				14	1							**15**
0867741 PACIFIC DE LATILLE	1							6	2		6			14								**14**
0868124 CS DE SEVRES ANXAUMONT	1	9			2	50		8	3	4				29	3	3	11	15	3	1		**65**
0868442 VOUILLE VOLLEY BALL	1	3	1		4	152	4	15	3	15	13			55	20	11	28	27	25	21	15	**202**
0869249 CISSE VOLLEY-BALL	1	4		1	4	48		4	3	5				15	10	8	3	8	14	2		**60**
0869438 NOUAILLE ANIMATION VB	1					9		6		2				17								**17**
0869541 SPORTS ET LOISIRS EN VAL VI	1				3	13		4		3				20								**20**
0869542 ETOILE SPORTIVE DE BUXEROLL	1	1			4	12		27	2	5	2			45	3							**48**
0869652 FONTAINE LE COMTE VOLLEY BA	1	2			6	51		16	3	9	1			59	1	6	2	3	8	1		**80**
TOTAL GENERAL	22	59	7	5	76	898	8	212	52	110	92	621	4	863	119	114	211	233	248	150	59	**1 997**

Rapport
Commission Sportive

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE

2018 –2019

Cette saison, 44 équipes (ARM ARF D1M D2L) étaient engagées dans les différents championnats seniors répartis en 19 clubs +3 du 79.

Les demandes de reports et de modifications de matchs (avec application des coûts correspondants) ont été examinées directement par le Président de la Commission. Cette année le nombre est de : (11 reports et 6 forfaits sur 384 matchs) .Et il y a eu 19 reports de matchs qui ont été effectués dans les temps. Toutefois on constate que des équipes s'engagent avec un nombre insuffisant de joueurs et que le calendrier n'est pas examiné attentivement par les responsables d'équipes .Mais il y a aussi un changement général des comportements où le sens de l'engagement collectif n'est plus prioritaire dans l'emploi du temps privé.

En ce qui concerne les qualifications et l'absence de licences pas de problèmes ; cette année la création ou le renouvellement des licences jeunes (M20-M17) avec surclassement ont été bien faits; en effet vous pouvez perdre un match si un jeune non surclassé est inscrit sur la feuille de match. Vous pouvez consulter le tableau établi par la FFVB au début de chaque saison concernant les catégories d'âges.

Les dates de transmission des résultats par courrier et par internet ont été contrôlées par le secrétariat du comité. Cette année nous avons vu que les consignes ont été respectées dans l'ensemble ; toutefois certains clubs ont oublié de faire le nécessaire (47 euros d'amendes) .Tout le long de la saison beaucoup de clubs ont transmis leurs feuilles de matchs en les «scannérisant.», nous vous le conseillons si vous avez la possibilité d'adopter ce mode de transmission mais il faut conserver les feuilles de matchs originales toute la saison, car le comité peut vous les réclamer. Par contre, merci de les « scanner » dans le bon sens pour éviter aux vérificateurs de se casser le cou en les lisant .
En conclusion nous pouvons constater que pour cette saison 2018/2019 il y a eu 557 euros d'amendes qui portent principalement sur les reports de matchs et les forfaits (Rappel : saison 2017/2018 420 euros d'amendes)

Nous présentons nos félicitations aux champions qui sont :

- ARM : FONTAINE LE COMTE 1
- ARF : CEP SAINT BENOIT 4
- D1M : CHAUVIGNY 1
- D2M : CHAUVIGNY 2

Félicitations particulières à l'équipe masculine de CHAUVIGNY 1 qui a remporté le championnat et le trophée (consolante) et n' a pas perdu un match durant la saison .

Concernant le trophée JEAN LE TORREC, cette année aucun problème si ce n'est que les dates préalablement établies en début de saison ne sont pas toujours bien respectées. Nous vous rappelons que ce trophée est un engagement facultatif non imposé par le comité et qu'il y a la possibilité de ne pas participer à la consolante en le faisant savoir; et aussi qu'une équipe peut demander à la CDA en informant l'équipe adverse de désigner un arbitre sur une rencontre ,les frais seront à la charge de l'équipe demandeuse (arbitrage + frais de déplacement) .(Règlement Sportif Annuel article IV paragraphe 6) .De plus n'attendez pas le dernier moment pour prendre contact avec l'équipe que vous allez rencontrer ,

VAINQUEURS :

- Principale Masculine : FONTAINE LE COMTE 4
- Consolante Masculine : CHAUVIGNY 1
- Principale Féminine : CEP SAINT BENOIT 4
- Consolante Féminine : CISSE 2

Pour la saison 2019/2020, la Commission sportive vous rappelle quelques conseils à respecter pour le bon déroulement du championnat et pour éviter des amendes :

✓ Avant le 1er match de championnat, assurez-vous que vos licenciés soient bien enregistrés à la Ligue.

✓ Lorsque vous faites signer un nouveau joueur en cours de saison, interroger Internet pour être sûr qu'il est bien qualifié.

✓ Attention au changement de nom pour les féminines (nom de jeune fille puis non marital).

✓ Présidents, sensibilisez vos responsables d'équipe pour qu'ils soient vigilants pour transmettre par courriers, par Internet, par « scannérisation » ou par téléphone (Trophée) dans les délais imposés, les feuilles de matchs et les résultats ; et n'oubliez pas de transmettre les informations que vous recevez à vos responsables d'équipes.

✓ Que les demandes de modifications ou de reports de matchs se fassent toujours dans les délais et formes réglementaires. A ce sujet, le Président de la Commission doit être obligatoirement informé par téléphone ou par mail.

✓ Que les responsables d'équipes, lorsqu'ils reçoivent le calendrier définitif en début de championnat par le biais de leur secrétaire de club, s'assurent que les dates indiquées sont exactes et leur **CONVIENNENT** (une erreur de votre part ou de notre part est possible).Un report sans amende doit être fait 15 jours avant la date prévue ; alors essayez d'anticiper.

✓Attention, lorsque vous établirez votre calendrier, essayez de le faire en rapport à l'équipe que vous allez recevoir (horaire, jour de la semaine, week-end, distance).

✓ En début de saison, une lecture du RGED (règlement général des épreuves départementales) et du RSA (règlement sportif annuel) vous serait utile. (**En particulier l'article concernant la qualification des joueurs)**

. Attention à la tenue des feuilles de matchs surtout pour les équipes de D2L et aussi celles du Trophée.

Dans la mesure du possible, merci de ne pas attendre la date limite pour engager vos équipes .En effet il y avait seulement 50% des équipes engagées 48 h avant la date limite pour la saison **2018/2019.**

RAPPEL :

Pour la saison 2019/2020 la commission sportive rappelle aux clubs recevant de pré remplir informatiquement la feuille de match (au lieu d'un script parfois illisible) et d'indiquer le numéro du match. Un report de match peut être une décision difficile à appliquer pour le club non demandeur, mais néanmoins un report doit se faire d'une manière cordiale et surtout un dialogue doit s'instaurer entre les deux responsables d'équipes concernées (le téléphone est souvent préférable aux mails)

Toutes les dates de championnat doivent être transmises au comité au plus tard un mois après le début du championnat .

Pas de matchs de championnat après le 31 mars 2020 sauf circonstances exceptionnelles à l'appréciation de la commission sportive,

Engagement définitif des équipes ARM –ARF-D1M : le **15 septembre 2019**

Engagement définitif des équipes D2L : le **22 septembre 2019**

Toute équipe dont le formulaire d'engagement ne sera pas parvenu au Comité avec les dates d'engagements correspondants, ne pourra pas participer au championnat.

✓ Début du championnat : ARM et ARF D1M le : **29 septembre 2019**

- Début du trophée JEAN LETORREC ARM, D1M, D2L le : **05 avril 2020**

Attention le championnat D2M commencera le **06 octobre 2019** ou le **13 octobre 2019** sachant qu'il faudra au moins 7 équipes engagées en D2L. Si il y a plus de 10 équipes en ARF, la formule sera la même que pour la saison 2018/2019

La Commission sportive vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle saison.

Le Président
De la Commission sportive
MAYNIER Dominique

ANNEXES :

- Classement définitif Championnat 2018/2019
- Prévisions des poules 2019/2020
- Calendrier championnat : ARM-ARF-D1M-D2L
- Calendrier Trophée 2019/2020

Comité de la VIENNE - Saison 2018 - 2019

ARM		
clas.	Club	Pts
1	**Fontaine le Comte 1**	46
2	Bonneuil Vouneuil 1	37
3	Stade Poitevin 4	37
4	Sèvres Anxaumont 1	35
5	Montamisé	33
6	Vivonne 1	30
7	Nouaillé Maupertuis 1	22
8	Buxerolles 1	17
9	CEP Poitiers St Benoit 1	8
10	**Champigny le Sec**	5

D1M	
clas.	Club
1	**Chauvigny 1**
2	Thouars
3	Migné Auxances
4	Vouillé 2
5	CEP Poit. St Benoit 2
6	St Julien l'Ars
7	Vouillé 3
8	Stade Poitevin 5
9	Loudun 1
10	Parthenay
11	Vivonne 2
12	Stade Poitevin 6

ARF	
clas.	Club
1	**CEP Poit. St Benoit 4**
2	Migné Auxances 2
3	Vivonne
4	Cissé 2
5	St Julien l'Ars
6	Stade Poitevin
7	Civray
8	CSAD - C 2
9	CEP Poit. St Benoit 5
10	Echiré St Maixent
11	Parthenay
12	Sèvres Anxaumont
13	Fontaine le Comte 2
14	Migné Auxances 3
15	CEP Poit. St Benoit 6

D2Lib	
clas.	Club
1	**Chauvigny 2**
2	Buxerolles 2
3	Fontaine le Comte 2
4	CSAD-C 2
5	SPAD Volley Beaulieu
6	Chauvigny 3
7	Loudun 2

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2018/2019

CHAMPIONNES ARF

CEP POITIERS ST BENOIT 4

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2018/2019

CHAMPIONS ARM

FONTAINE LE COMTE

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2018/2019

CHAMPIONS D1M

CHAUVIGNY 1

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2018/2019

CHAMPIONS D2LIB

CHAUVIGNY 2

Comité de la VIENNE - Saison 2019 - 2020
Prévisionnel

ARM	
clas.	Club
1	Bonneuil Vouneuil 1
2	Stade Poitevin 4
3	Sèvres Anxaumont 1
4	Montamisé
5	Vivonne 1
6	Nouaillé Maupertuis 1
7	Buxerolles 1
8	CEP Poitiers St Benoit 1
9	Chauvigny 1
10	Thouars

ARF	
clas.	Club
1	Migné Auxances 2
2	Vivonne
3	Cissé 2
4	St Julien l'Ars
5	Stade Poitevin
6	Civray
7	CSAD - C 2
8	CEP Poit. St Benoit 5
9	Echiré St Maixent
10	Parthenay

D1M	
clas.	Club
1	Champigny le Sec
2	Migné Auxances
3	Vouillé 2
4	CEP Poit. St Benoit 1
5	St Julien L'Ars
6	Vouillé 3
7	Stade Poitevin 5
8	Loudun 1
9	Parthenay
10	Vivonne 2
11	Stade Poitevin 6

D1F	
clas.	Club
1	Sèvres Anxaumont
2	Fontaine le Comte 2
3	Migné Auxances 3
4	CEP Poit. St Benoit 6

D2Lib	
clas.	Club
1	Chauvigny 2
2	Buxerolles 2
3	Fontaine le Comte 2
4	CSAD-C 2
5	SPAD Volley Beaulieu
6	Chauvigny 3
7	Loudun 2

CHAMPIONNAT 2019/2020

ARM ARF D1M

Date limite d'engagement le 15 septembre 2019

Début du Championnat le 29 septembre 2019

Matchs ALLER

29 septembre 2019
06 octobre 2019
13 octobre 2019
20 octobre 2019
10 novembre 2019
17 novembre 2019
24 novembre 2019
01 décembre 2019
08 décembre 2019

Dates pour report : 15 et 22 décembre 2019

Matchs RETOUR

12 janvier 2020
19 janvier 2020
26 janvier 2020
02 février 2020
09 février 2020
16 février 2020
15 mars 2020
22 mars 2020
29 mars 2020

Date pour report : 23 février 2020

D2L

Date limite d'engagement le 22 septembre 2019

Début du Championnat le 06 ou 13 octobre 2019

Matchs ALLER

13 octobre 2019
20 octobre 2019
10 novembre 2019
17 novembre 2019
24 novembre 2019
01 décembre 2019
08 décembre 2019

Matchs RETOUR

12 janvier 2020
19 janvier 2020
26 janvier 2020
02 février 2020
09 février 2020
15 mars 2020
22 mars 2020

Dates à déterminer selon le nombre d'équipes

ARF
(si 11 équipes ou +)

Début du championnat le 29 septembre 2019

1ère phase :

29 septembre 2019
06 octobre 2019
13 octobre 2019
20 octobre 2019
10 novembre 2019
17 novembre 2019
24 novembre 2019
01décembre 2019
08 décembre 2019
15 décembre 2019
22 décembre 2019
12 janvier 2020
19 janvier 2020

2ème phase Deux poules de (1 à 6) et de (7 à 11 ou 12) ou Trois poules de (1 à 5) (6 à 10) (11 à 15)

02 février 2020
09 février 2020
16 février 2020
15 mars 2020
22 mars 2020
29 mars 2020

Dates de rattrapage pour matchs en retard : 22 décembre 2019 et 23 février 2020

Pour information :

Vacances scolaires :

Du 19/10/2019 au 04/11/2019
Du 21/12/2019 au 06/01/2020
Du 22/02/2020 au 09/032020
Du 18/04/2020 au 04/05/2020

Pâques : 12/04/2020 et 13/04/20120

Ascension : 21/05/2020

Pentecôte : 31/05/2020 et 01/06/2020

TROPHEE JEAN LE TORREC 2018 2019

VAINQUEURS PRINCIPALE

CEP POITIERS ST BENOIT 4

FONTAINE LE COMTE

TROPHEE JEAN LE TORREC 2018 2019

FINALISTES PRINCIPALE

VIVONNE

SEVRES ANXAUMONT

TROPHEE JEAN LE TORREC 2018 2019

VAINQUEURS CONSOLANTE

CISSE 2

CHAUVIGNY 1

TROPHEE JEAN LE TORREC 2018 2019

FINALISTES CONSOLANTE

ST JULIEN L’ARS

CHAUVIGNY 2

Trophée JEAN LETORREC 2019/2020

- **1er TOUR PRINCIPALE MASCULINE : ARM – D1M - D2L**

Le 05 avril 2020

- **2ème TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1ER TOUR CONSOLANTE MASCULINE**

Le 19 avril 2020

- **1er TOUR PRINCIPAL FEMININE**

Le 19 avril 2020

- **3ème TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1er TOUR CONSOLANTE FEMININE**

Le 17 mai 2020

- **½ FINALES MASCULINE ET FEMININE :**

Le 07 juin 2020

- **FINALES FEMININES :**

Le Vendredi 12 ou 19 juin 2020

- **FINALES MASCULINES :**

Le Vendredi 12 ou 19 juin 2020

Les équipes ne désirant pas participer à la consolante, devront le signaler au fur et à mesure de la compétition.

VOEUX
ET
SUGGESTIONS

Vœux et Suggestions

1 /Vœu proposé par la Commission sportive :

En cas de report de match, la commission sportive demande à ce que le match reporté soit de nouveau fixé dans les 2 semaines qui suivent la demande de report.

2 / Vœux proposés par le club de Chauvigny

Championnat D2Lib :

A- la hauteur du filet peut être à 2,35m ou 2,43m, c'est aux équipes de se mettre d'accord au préalable. Si une équipe souhaite un filet à 2,35m, c'est cette hauteur qui est retenue
B- le nombre de participants sur le terrain dans une équipe est de 4 membres minimum. Il n'y a aucune exigence en terme de nombre minimum de garçons ou de filles sur le terrain (règlement actuel : 50% de féminines maximum présentes sur le terrain)
C- tout participant à ce championnat peut jouer pendant le même WE dans un match des championnats des premiers niveaux départementaux (D1M ou ARF) +
D- il n'y a aucune limitation sur la participation de joueurs ou joueuses de niveau départemental supérieur dans ce championnat (D1M ou ARF).

Rapport
Commission d'Arbitrage

COMMISSION D'ARBITRAGE

Saison 2018-2019

Rapport d'activités

DESIGNATIONS

Cette saison la commission d'arbitrage a effectué :

- 109 désignations au niveau régional
- 359 désignations au niveau départemental

REMPLACEMENTS

- 39 remplacements en championnat régional soit 35.7% des désignations
- 92 remplacements en championnat départemental soit 25.6% des désignations

Ces remplacements sont essentiellement dus à la deuxième phase d'ARF et à des reports de matchs qui ont été nombreux cette année.

Cette saison la moyenne pour un déplacement est de 27.54 kms par match, contre 33.58 kms pour 2017-2018. (Les matchs sur Thouars font augmenter les distances kilométriques)

FORMATIONS

- Une formation de marqueur suivie par 8 personnes.
- Une formation arbitre départemental suivie par 16 personnes qui s'est déroulée sur trois jours. 10 personnes se sont présentées à l'examen, épreuve théorique puis supervision sur le terrain. Elles ont obtenu avec succès leur diplôme, elles font désormais partie de la grande famille des arbitres.
- Pendant la formation d'arbitre, nous avons insisté sur la tenue et le contrôle de la feuille de match départementale et une piqûre de rappel a été faite lors de l'envoi des désignations. Nous avons pu constater quelques améliorations.

Cette année la commission n'a pas été contactée par l'UNSS pour une formation d'arbitre.

DIVERS

Les membres de la commission sont également intervenus sur :

- Le noël des volleyeurs.
- Le challenge Jean Letorec.

Nous avons dépanné 8 fois les autres comités (16, 79, et 17) en leur fournissant des arbitres.

La commission est intervenue sur les trois jours des finales FNSU.

CONCLUSION

La commission d'arbitrage voit le nombre de personnes arbitrant au niveau régional diminuer, aujourd'hui il n'y a plus que 15 personnes qui arbitrent au niveau régional et 5 au niveau national.

Pour la saison prochaine une formation de marqueur aura lieu avant le début du championnat et une d'arbitre départemental sera programmée dans le courant du mois de novembre 2019.

J'en profite pour **remercier tous les arbitres qui répondent présents lorsqu'ils sont sollicités pour effectuer des remplacements** aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional. **Grand merci encore à eux.**

La Commission d'Arbitrage vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

Le Président
B Chataigneau

Rapport

Commission de Discipline

COMMISSION DE DISCIPLINE

SAISON 2018-2019

Composition

Stéphane GREMILLON – Président

Delphine TASSAN (club de Vivonne),

Michel LOUIS (club de Chauvigny),

Dominique RAFFENEAU (club du Stade Poitevin Volley Beach),

Sandra BOUFFARD (club de Châtellerault).

Depuis de nombreuses saisons, la commission pouvait être satisfaite de n'avoir pas de dossiers à traiter.

Cette saison, elle a dû se réunir le 9 avril 2019 au siège du Comité afin de statuer sur des incidents d'après-match survenus le 15.03.2019.

Les sanctions prononcées seront applicables à la reprise des championnats 2019-2020, et le PV est transmis à la Ligue et à la FFV.

Merci à Delphine, Michel, Dominique et Sandra d'avoir consacré une soirée de leur temps pour traiter ce dossier.

Tous les membres de la Commission regrettent vivement de tels comportements et espèrent à l'avenir que de tels agissements ne se reproduiront pas.

Bonne vacances à toutes et tous.

Stéphane GREMILLON

Président

Rapport
Commission Jeunes

COMMISSION JEUNES

Le comité de la Vienne a enregistré une baisse de 8% des licences jeunes pour les catégories M7 à M20 pour la saison 2018/2019.

Cette saison 57% des jeunes licenciés au comité de la Vienne ont participé aux différents regroupements mis en place par la commission jeunes.

Il a été constaté que pour la saison sportive qui vient de se terminer, un nombre important de jeunes qui sont licenciés dans un club ne participent à aucun regroupement dans leur catégorie d'âge ce qui devient inquiétant pour les futures saisons.

A l'avenir, il serait souhaitable que les jeunes M17/M20 participent toute la saison aux championnats de leurs catégories d'âge en plus de jouer en équipe sénior.

Je tiens à remercier les clubs des Deux Sèvres qui sont venus jouer dans nos championnats (VBPN, THOUARS, NIORT VB et PARTHENAY)

4 étapes Teen Beach ont été organisées par le comité de la Vienne et 1 étape qui a servi de finale régionale zone nord organisée par la ligue NOUVELLE AQUITAINE.

Cependant cette saison il y a eu de belles satisfactions en ce qui concerne les résultats sportifs.

FINALES GRANDE REGION

CHAMPIONNAT ELITE

M13 garçons : VOUILLE Champion VIVONNE 3ème.
M15 garçons : STADE POITEVIN Vice champion.
M15 Filles : SEVRES ANXAUMONTS 3ème

CHAMPIONNAT PROXI

M15 garçons : STADE POITEVIN/CHATELLERAULT Champion.
M17/M20 garçons : CHATELLERAULT Vice champion
M17/M20 filles : CISSE Vice championne

COUPE DE France

M13 garçons : VOUILLE 7ème tour VIVONNE 6ème tour
M15 garçons : STADE POITEVIN 6ème tour
M15 filles : SEVRES ANXAUMONT 6ème tour
M20 filles : CEP POITIERS SAINT BENOIT 7ème tour

NOEL DES VOLLEYEURS

La Coupe de la Vienne des catégories M9 à M15 plus communément appelée NOEL DES VOLLEYEURS a regroupé 180 jeunes répartis sur 75 équipes. On ne présente plus la qualité du travail fait sur cette journée par les salariés, les services civiques et les membres du Comité de la Vienne. Je tiens

à remercier aussi les bénévoles des clubs qui viennent nous aider sur cette manifestation.

MINI VOLLEYADES

Les M13 garçons ont participé aux Mini Volleyades organisées à Vitré, l'équipe se classe 18ème sur 26 .
Je remercie Ludwig et Cédric pour leur investissement avec la sélection.

UNSS

Très beau parcours de la section sportive du collège Jean Moulin au championnat de France UNSS.
Les féminines se classent 6ème sur 12
Les masculins se classent 3ème sur 12
Je tiens à remercier les entraineurs des clubs et les encadrants techniques pour leur sérieux et leur investissement pour tous ces résultats obtenus cette saison.

PREVISIONS POUR LA SAISON 2019/2020

Pour les M7/M9/M11 pas de changement
Pour les M13 et les M15 même formule que la saison dernière en championnat PROXI. (En attente de la validation des championnats élite organisés par la ligue Nouvelle Aquitaine)
Pour les M17/M20 : proposition d'un championnat en match aller/retour avec les clubs des départements voisins qui seraient intéressés par cette formule.
En fonction du nombre d'équipes engagées dans ce championnat, création d'une coupe pour cette catégorie.

RAPPEL AUX CLUBS

Il a été constaté cette année encore que des clubs inscrivent sur les feuilles de match et font jouer des jeunes pour lesquels les licences ne sont pas créées principalement sur la catégorie M9/M11. La saison prochaine si un jeune n'est pas licencié le jour du regroupement interdiction formelle de faire jouer le jeune.
Autre problème constaté cette saison : les entraineurs qui n'inscrivent pas leurs équipes sur les feuilles mises à disposition par le comité.

La commission jeunes vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Philippe LE ROY
Président de la
Commission Jeunes

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2018/2019 CD86

M9 Honneur

Cla.	Equipes	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	15-déc	12-janv	26-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Vivonne 1**	XXXXX	5	3	1	5	5	5	5	XXXXXX	XXXXXX	5	34
2	**Vouillé 1**	XXXXX	XXXXXX	5	1	XXXXX	XXXXXX	3	XXXXXX	5	5	XXXXXX	19
3	**Stade Poitevin 1**	XXXXX	3	2	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	5
4	Vouillé 2	XXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	2	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	3
5	Vouillé 3	XXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1
6	St Julien l'Ars 1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	3	3
7	St Julien l'Ars 2	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	2	2

M9 Excellence

Cla.	Equipes	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	15-déc	12-janv	26-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Vivonne 1**	3	3	3	1	5	5	5	5	5	5	5	45
2	**Vouillé 1**	5	5	5	1	XXXXXX	XXXXXX	3	XXXXXX	1	3	XXXXXXX	23
3	**Cissé**	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	1	3	XXXXXX	1	XXXXXXX	6
4	Vouillé 2	XXXXX	2	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	2	XXXXXXX	6
5	Stade Poitevin	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	3	XXXXXX	XXXXXXX	4
6	Vivonne 2	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	2	XXXXXX	XXXXXXX	2
7	Cep Poitiers St Benoit	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	1
8	Vouillé 3	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	1
9	Vouillé 4	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	1
10	Vouillé 5	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	1
11	St Julien l'Ars 1	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	1
12	St Julien l'Ars 2	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	1

M11 F Honneur

Cla.	Equipes	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	15-déc	12-janv	26-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Vouillé 1**	5	3	5	1	5	5	5	5	5	5	3	47
2	**CEP Poit St Benoit 1**	XXXXX	XXXXXX	2	1	3	2	2	3	1	2	5	21
3	**Stade Poitevin**	XXXXX	5	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	3	2	3	3	XXXXXX	17
4	Vouillé 2	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	3	XXXXXXX	XXXXXX	2	XXXXXX	2	7
5	Cissé	XXXXX	2	3	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	7
6	CEP Poit St Benoit 2	XXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	2	1	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	5

M11 M Honneur

Cla.	Equipes	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	15-déc	12-janv	26-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Vouillé 1**	6	8	8	1	6	8	8	8	8	8	8	77
2	**Stade Poitevin 1**	4	3	*1*	1	5	XXXXXX	4	3	6	6	4	37
3	**Vouillé 2**	5	XXXXXX	6	1	4	6	5	5	XXXXXX	XXXXXX	5	37
4	CSAD - C 1	XXXXXXX	5	3	XXXXXX	8	3	XXXXXX	6	XXXXXX	4	XXXXXX	29
5	Chauvigny 1	XXXXXXX	XXXXXX	1	1	XXXXXXX	5	XXXXXX	XXXXXXX	5	5	XXXXXX	17
6	CEP Poit St Benoit 1	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	3	XXXXXXX	3	2	6	15
7	Vouillé 3	XXXXXXX	XXXXXX	5	1	3	XXXXXX	XXXXXX	4	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	13
8	Fontaine le Comte 1	XXXXXXX	6	2	1	1	XXXXXX	XXXXXX	2	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	12
9	Sèvres Anxaumont	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXXX	4	6	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	11
10	CSAD - C 2	XXXXXXX	2	2	XXXXXX	2	2	XXXXXX	1	XXXXXX	1	XXXXXX	10
11	Cissé 1	3	XXXXXX	1	1	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	4	XXXXXX	XXXXXX	9
12	Stade Poitevin 2	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	2	1	XXXXXX	3	3	9
13	Vivonne 2	8	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	8
14	Fontaine le Comte 2	XXXXXXX	4	*XXXXXX*	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	2	7
15	Vouillé 4	XXXXXXX	XXXXXX	4	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	4
16	CSAD - C 3	XXXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1
17	Chauvigny 2	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1

M11 F Excellence

Cla.	Equipes	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	15-déc	12-janv	26-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Stade Poitevin / CEP**	5	5	5	1	5	5	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	26
2	**Vouillé 1**	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	1
3	**Vouillé 2**	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	1
4	**Cissé 1**	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	1
5	**Vivonne**	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	1

M11 M Excellence

Cla.	Equipes	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	15-déc	12-janv	26-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Vivonne 1**	5	1	5	1	7	7	7	4	7	7	7	58
2	**Vouillé 1**	3	4	7	1	5	3	5	5	5	5	4	47
3	**Cissé 1**	7	5	4	1	4	4	4	2	4	4	5	44
4	Cissé 2	1	3	1	XXXXXXX	XXXXXXX	2	1	XXXXXX	3	2	1	14
5	Fontaine le Comte	4	7	3	1	XXXXXXX	5	3	7	1	XXXXXX	3	34
6	Vivonne 2	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	2	XXXXXX	2	3	2	3	2	14
7	Vouillé 2	2	2	2	1	3	XXXXXX	1	1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	12
8	Chauvigny	1	1	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	2
9	Vouillé 3	XXXXX	1	XXXXXX	1	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	2

M13 M

Cla.	Equipes	29-sept	6-oct	20-oct	17-nov	2-déc	15-déc	19-janv	9-févr	9-mars	30-mars	13-avr	TOTAL
1	**Vouillé 1**	6	4	7		1	7	9	5	4	XXXXXXX	9	52
2	**Vivonne 1**	9	6	9		1	9	1	XXXXXX	3	5	7	50
3	**Sèvres Anxaumont 1**	5	7	1		1	1	6	9	6	6	3	45
5	Stade Poitevin 1	4	1	2		1	4	XXXXX	7	9	7	6	41
4	VBPN 1	3	XXXXX	5		XXXXXX	6	XXXXX	1	7	9	5	36
7	Vivonne 2	7	9	1		1	5	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	1	23
6	Fontaine le Comte	XXXXXX	5	1		XXXXXX	3	7	1	2	XXXXXXX	1	19
8	Thouars	XXXXXX	XXXXX	1		XXXXXX	1	XXXXX	6	5	XXXXXXX	4	13
9	Vouillé 2	1	1	3		1	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	2	9
10	Niort	XXXXXX	XXXXX	6		XXXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	6
11	Sèvres Anxaumont 2	1	3	1		1	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	4	XXXXXX	6
12	VBPN 2	XXXXXX	XXXXX	4		XXXXXX	2	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	6
13	Vouillé 3	1	2	1		1	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	1	5
14	Vivonne 3	1	1	XXXXXX		XXXXXX	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	3
15	Stade Poitevin 2	2	XXXXX	XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	2
16	Vouillé 4	XXXXXX	XXXXX	1		1	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	2
17	Cissé	XXXXXX	XXXXX	1		1	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	2
18	VBPN 3	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX		XXXXXX	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	1

M13 F

Cla.	Equipes	29-sept	6-oct	20-oct	17-nov	2-déc	15-déc	19-janv	9-févr	9-mars	30-mars	13-avr	TOTAL
1	**Vouillé**	XXXXX	XXXXXX	1		1	5	*5*	5	5	5	2	29
2	**Sèvres Anxaumont 1**	5	3	5		XXXXXX	3	XXXXXX	3	1	3	3	26
3	**Vivonne / CEP**	XXXXX	5	2		1	1	3	XXXXXX	3	2	5	22
4	Stade Poitevin	XXXXX	2	XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	*1*	2	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	5
5	Sèvres Anxaumont 2	3	XXXXXX	XXXXXX		1	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	4
6	CEP Poit. St Benoit	XXXXX	XXXXXX	1		1	2	*XXXXXX*	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	4
7	Cissé	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX		1	XXXXXX	*XXXXXX*	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1
8	VBPN	XXXXX	XXXXXX	1		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1

M15 M

Cla.	Equipes	29-sept	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	08-déc	12-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Vouillé 1**	3	6	5	6	1	5	8	8	5	8	8	63
2	**Stade Poitevin / CSAD**	XXXXX	4	6	8	1	4	5	5	8	6	4	51
3	**Vouillé 2**	8	1	3	3	1	3	6	6	6	2	5	44
4	Stade Poitevin 1	5	8	4	4	1	6	XXXXXX	XXXXXX	4	4	6	42
5	VBPN 1	6	5	8	5	XXXXXX	8	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	5	XXXXX	37
6	Vouillé 3	1	3	1	2	1	1	3	3	3	XXXXXX	1	19
7	Vivonne	2	1	XXXXX	1	1	XXXXX	4	4	XXXXXX	3	2	18
8	Stade Poitevin 2	4	1	1	1	1	1	2	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	3	14
9	Parthenay	1	1	1	1	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	2	2	1	XXXXX	9
10	VBPN 2	1	1	2	XXXXX	XXXXXX	2	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXX	6

11	Vouillé 4	XXXXX	2	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXX	3
12	Stade Poitevin 3	XXXXX	1	XXXXX	1	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXX	3

M15 F

Cla.	Equipes	29-sept	13-oct	10-nov	24-nov	02-déc	08-déc	12-janv	02-févr	16-mars	23-mars	06-avr	Total
1	**Chauvigny**	3	3	4	2	1	7	7	7	7	4	5	50
2	**Vouillé 1**	2	5	5	4	1	5	5	4	5	5	7	48
3	**CEP Poit St Benoit 1**	5	4	3	3	1	XXXXX	XXXXXX	5	XXXXX	7	1	29
4	Sèvres Anxaumont 1	7	7	7	7	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	29
5	CSAD - C	XXXXXX	XXXXX	2	1	1	4	3	1	4	3	1	20
6	Sèvres Anxaumont 2	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	5	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	6
7	Civray	XXXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	4	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	4
8	VBPN	4	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	4
9	Vouillé 2	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	XXXXXX	2

M17/M20 M

Cla.	Equipes	20-oct	17-nov	15-déc	19-janv	9-févr	9-mars	30-mars	13-avr	TOTAL
1	**Thouars 1**	*3*		3	1	5	2	2	2	18
2	**CSAD - C**	XXXXXX		XXXXXX	5	XXXXXXX	1	5	3	14
3	**VBPN**	5		5	XXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	5	10
4	Migné Auxances	XXXXXX		XXXXXX	2	XXXXXXX	5	3	XXXXX	10
5	Stade Poitevin	XXXXXX		XXXXXX	3	XXXXXXX	3	XXXXXX	XXXXX	6
6	Thouars 2	XXXXXX		XXXXXX	XXXXX	3	XXXXXX	XXXXXX	1	3

M17/M20 F

Cla.	Equipes	20-oct	17-nov	15-déc	19-janv	9-févr	9-mars	30-mars	13-avr	TOTAL
1	Thouars 1	3		5	3	3	5	2	XXXXXX	21
2	CEP Poit St Benoit	5		XXXXXX	5	XXXXXX	XXXXXX	3	5	18
3	Cissé	XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	5	XXXXXX	5	1	11
4	Thouars 2	2		3	1	XXXXXX	XXXXXX	1	XXXXXX	7
5	Parthenay	XXXXXX		1	1	1	XXXXXX	1	3	7
6	CSAD - C	XXXXXX		XXXXXX	1	1	3	1	XXXXXX	6
7	Stade Poitevin	XXXXXX		XXXXXX	2	XXXXXX	XXXXXX	1	1	4

Championnats départementaux
Quelques Podiums

M9 Honneur

Champions : Vivonne
2ème : Vouillé
3ème : Stade Poitevin

M9 Excellence

Champions : Vivonne
2ème : Vouillé
3ème : Cissé

M11 M Excellence

Champions : Vivonne
2ème : Vouillé
3ème : Cissé

Championnat M13 F

Champions : Vouillé
2ème : Sèvres Anxaumont
3ème : Vivonne CEP

Championnat M13 M

Champions : Vouillé

2ème : Vivonne

3ème : Sèvres Anxaumont

Championnat M15 F

Championnes : Chauvigny

2ème : Vouillé

3ème : CEP Poit St Benoit

Championnat Départemental M17/M20 F

Championnes : Thouars

2ème : CEP Poitiers St Benoit

3ème : Cissé

Championnat Départemental M17/M20 M

Champions : Thouars 1

2ème : CSAD-C

3ème : VBPN

Championnat Teen Beach 2019

Tournois Gratuits
ouvert à tous
(licenciés ou non)

à partir de 7 ans

FFvolley
Comité Vienne

DATES	Horaires	Club / Lieu
Samedi 18 mai 2019	*rdv 13h30* Tournoi : 14h00 - 17h00	Chatellerault (*Stade de la Marronnerie*)
Samedi 25 Mai 2019 *"sport féminin"* *T shirt offert à toutes les féminines participantes*	*rdv 13h30* Tournoi : 14h00 - 17h00	Saint Benoit (*Parc de Strunga*)
	+ activités adulte gratuite : 14h00 : séance de "Fit" de 30 minutes suivi d'un tournoi loisir de Soft Volley 4x4 en extérieur	
Dimanche 16 Juin 2019	*rdv 9h30* Tournoi : 10h00 - 13h00	*Fontaine le Comte* (*Stade de Béruges*)
Samedi 22 Juin 2019	*rdv 13h30* Tournoi : 14h00 - 17h00	Vivonne (*Stade Municipal*) *Récompenses des Podiums du championnat*
Dimanche 30 Juin 2019	*9h30 - 17h30*	**Etape Régionale** ***Fouras***

Inscriptions sur place (sauf tournoi adultes soft volley du 25 mai, inscriptions au cd86vb@gmail.com)

En cas d'annulation du tournoi (météo…) un message sera inscrit sur la page facebook du Comité et sur le site du Comité (cd86vb.fr).

Penses à les consulter avant de partir sur la compétition

Noël des volleyeurs 2018 2019

Classement Noel des Volleyeurs

02 Décembre 2018

M7

1er **Vivonne 1**
2e vouillé 30

M9

1er **Vouillé 25**
2e Vouillé 27
3e CEP 3
4e SPVB 13
5e Cissé 7
6e Vouillé 26
7e Vivonne 2
8e St Julien 1
9e St Julien 2
10e Vouillé 28
11e Vouillé 29

M11 M

1er **Vouillé 21**
2e Fontaine 1
3e Cissé 3
4e Vouillé 20
5e Vouillé 24
6e Vivonne 4
7e Vouillé 22
8e Chauvigny 3
9e Chauvigny 1
10e Vouillé 19
11e Vouillé 23
12e Sèvres Anx. 4
13e SPVB 11
14e Fontaine 2
15e Cissé 4

M11 F

1er **Vouillé 18**
2e Vouillé 16
3e Cissé 2
4e Vouillé 17
5e Vivonne 3
6e SPVB 12
7e Cissé 1
8e SPVB 6
9e CEP 4

M13 F

1er **Sect. J. Moulin 1**
2e Vivonne 7
3e Vouillé 9
4e Sèvres Anx 3
5e Vouillé / Cissé
6e CEP 1

M13 M

1er **Vouillé 13**
2e Vivonne 5
3e Sect. J.Moulin 2
4e Vouillé 12
5e SPVB 9
6e Sèvres Anx 1
7e Vouillé 11
8e Vivonne 6
9e Cissé 5
10e Sèvres Anx. 2
11e Vouillé 14
12e Vouillé 15

M15 F

1er **Sèvres Anx. 7**
2e Sèvres Anx. 6
3e Sèvres Anx. 5
4e Vouillé 7
5e Vouillé 5
6e Chauvigny 2
7e CEP 2
8e Vouillé 6
9e Vouillé 8
10e CSAD

M15 M

1er **SPVB 1**
2e Vouillé 1
3e Vouillé 2
4e Vouillé 4
5e SPVB 2
6e Vivonne 8
7e Vouillé 3
8e SPVB 5
9e SPVB 3
10e SPVB 4

FFvolley
Comité Vienne

RESULTATS FINALES REGIONALES PROXY

M11 F - ZN	
1	VBC ROYAN
2	VOUILLE VB
3	COSMIC VOLLEY
4	STADE POITEVIN VB
5	VBP NIORT
6	CHATELAILLON-PLAGE VB
7	PERIGNY VB
8	SA ROCHEFORTAIS
9	CEP St BENOIT
10	CISSE VB

M11 M - ZN	
1	VBP NIORT
2	VOUILLE VB
3	FONTAINE LE COMTE VB
4	SA ROCHEFORTAIS
5	CHATELAILLON-PLAGE VB
6	US VIVONNE
7	CISSE VB
8	PERIGNY VB
9	DOMPIERRE SUR MER VB
10	SC ANGOULEME
11	COSMIC VOLLEY

M13 F - ZN	
1	VB St MAXENTAIS
2	VBC ROYAN
3	COSMIC VOLLEY
4	CS DE SEVRES ANXAUMONT VB
5	SA ROCHEFORTAIS
6	SAINTES VB
7	PERIGNY VB

M13 M - ZN	
1	SAINTES VB
2	VBP NIORT
3	COSMIC VOLLEY
4	CS DE SEVRES ANXAUMONT VB
5	VOUILLE VB
6	DOMPIERRE SUR MER VB
7	CHATELAILLON-PLAGE VB
8	US VIVONNE

RESULTATS FINALES REGIONALES PROXY

M15 F - ZN 4VS4	
1	SAINTES VB
2	VBC ROYAN
3	VB St MAXENTAIS
4	SA ROCHEFORTAIS
5	VOUILLE VB
6	US THOUARS VB
7	US CHAUVIGNY VB

M15 M - ZN	
1	STADE POITEVIN VB / CSAD - CHATELLERAULT
2	VOUILLE VB
3	SAINTES VB
4	SA ROCHEFORTAIS
5	VB St MAXENTAIS
6	DIDONNE
7	VBC ECHIRE
8	SC ANGOULEME

M17M20 F - ZN	
1	CISSE VB
2	CEP St BENOIT
3	COSMIC VOLLEY
4	US THOUARS VB
5	STADE POITEVIN VB
6	CSAD - CHATELLERAULT
7	VBC PARTHENAISIEN

M17M20 M - ZN	
1	VBP NIORT
2	CSAD - CHATELLERAULT
3	VBC ROYAN
4	LA ROCHELLE VB
5	US THOUARS VB
6	ENT. BARBEZIEUX / COSMIC

RESULTATS FINALES REGIONALES ELITE

M13 F		M13 M		M15 F	
1	SAINTES VB	1	VOUILLE VB	1	VBC LE HAILLAN
2	SA MERIGNACAIS	2	SA MERIGNAC	2	MJC DES FLEURS DE PAU
3	VOUILLE VB				
4	US VIVONNE	3	US VIVONNE	3	CS DE SEVRES-ANXAUMONT VB
5	VBC LE HAILLAN	4	AS ILLACAISE	4	LA ROCHELLE VB
6	VB LE LUY DE BEARN				

M15 M		M17M20 F		M17M20 M	
1	LESCAR PVB	1	STADE MONTOIS VB	1	VBP NIORT
2	STADE POITEVIN VB	2	CISSE VB	2	CSAD - CHATELLERAULT
3	US TALENCE	3	FOYER RURAL DE GER	3	AL VILLENEUVE SUR LOT
4	VBP NIORT	4	CEP St BENOIT	4	UNION SALLES-MIOS

CSAD-C / Stade Poitevin
Champions Proxy Nouvelle Aquitaine M17 M

Cissé
Vice Championnes Elite Nouvelle Aquitaine M17 F

Vouillé
Champions Elite M13 M

Stade Poitevin
Vice Champions Elite M15 M

COUPES DE FRANCE JEUNES

PARCOURS DES CLUBS

M13 F	tours	TITRE
VOUILLE	2	
SEVRES ANXAUMONT	3	
M13 M	**tours**	**TITRE**
STADE POITEVIN	1	
VIVONNE	6	
VOUILLE	7	
M15 F	**tours**	**TITRE**
VOUILLE	1	
SEVRES ANXAUMONT	6	
M15 M	**tours**	**TITRE**
VOUILLE	1	
STADE POITEVIN	4	
M17 F	**tours**	**TITRE**
CEP POITIERS ST BENOIT	2	
CISSE	4	
M17 M	**tours**	**TITRE**
STADE POITEVIN	2	
M20 F	**tours**	**TITRE**
CEP POITIERS ST BENOIT	7	
M20 M	**tours**	**TITRE**
VOUILLE	2	
STADE POITEVIN	5	

Section sportive Volley Ball Jean Moulin
6ème au championnat de France UNSS

Section sportive Volley Ball Jean Moulin
3ème au championnat de France UNSS

Rapport

Commission Volley Loisirs

RAPPORT
DE LA COMMISSION LOISIR

Pour la saison 2018/2019, 3 formules ont été proposées aux 19 équipes pratiquant le 4 X 4 **:**

1°) un championnat Loisir composé de 4 équipes lors de la phase Aller, puis 6 équipes en phase retour (dont les 2 équipes classées dernières en Honneur en aller).

2°) un championnat compétition Honneur composé de 10 équipes à l'aller et 5 équipes en phase retour (classées de 3 à 7 en aller)

3°) un championnat compétition Excellence composé de 5 équipes à l'aller, et en phase retour, une poule de 4 avec les 4 premiers de la première phase, et une autre poule de 4 avec les 3 premiers d'Honneur et le dernier d'Excellence.

Que dire de cette année ?
Tous les matchs proposés ont été joués.

Il y a un grand effort sur la tenue des feuilles de matchs. Je me permets toutefois de rappeler qu'il serait bon de pré-imprimer les renseignements sur les joueurs et de coller le tout à l'emplacement adéquat, ce qui faciliterait les vérifications ultérieures

Il y a eu 9 équipes en moins par rapport à l'an dernier, en cause la création de la D2 Lib.

Ce genre de compétition ayant votre préférence, nous la « re-proposerons » à nouveau en septembre.
Bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission :

Pierre MACOMBE
pierre.macombe@orange.fr

CHAMPIONNATS 4X4

Saison 2018 - 2019

4X4 Excellence	
clas.	Club
1	**Cissé**
2	Sèvres Anxaumont 2
3	Stade Poitevin 7
4	MIT Sport
5	Bonneuil Vouneuil 2
8	Nouaillé Maupertuis 2
9	Ligugé 1
10	Civray

4X4 Honneur	
clas.	Club
1	**Vouillé 4**
2	Buxerolles 3
3	Latillé
4	Vivonne 4
5	Vouillé 5

4X4 Loisir	
clas.	Club
1	**CEP Poit. St Benoit 3**
2	Ligugé 2
3	Buxerolles 4
4	Fontaine Le Comte 3
5	Vivonne 3
6	CEP Poit. St Benoit 4

Rapport

Commission Technique

COMMISSION TECHNIQUE DU COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY
Les actions menées par la commission technique en 2018 - 2019

La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales et régionales mais aussi celles de la DDCS (CNDS). L'objectif étant de trouver de nouveaux licenciés, d'améliorer l'accueil des licenciés jeunes au sein des clubs du département et de les fidéliser, mais aussi d'améliorer la formation des animateurs d'école de Volley. La commission technique comptait 3 cadres techniques cette saison Ludwig PROUST salarié depuis 1994, Antoine BOURREAU salarié depuis 1999 et Cédric GALLOIS embauché en CDI depuis juillet 2017 et qui bénéficie d'une aide sport emploi CNDS sur 3 ans.

A <u>Formation Continue des animatrices :</u>

Deux salariés brevetés d'états du Comité Départemental se sont déplacés chaque semaine dans les écoles de Volley du département pour former les bénévoles féminines qui animent les écoles de Volley.
Cette action permet d'améliorer les compétences des animatrices et de fidéliser les jeunes.
Les clubs qui ont bénéficié de la formation continue (Châtellerault, Civray, Sèvres Anxaumont et Vivonne).
Action financée par le CNDS et les clubs en 2018, attention fin de l'aide CNDS pour la formation des cadres en 2019 (financement uniquement pour la Ligue).
Christian PENIGAUD CTS de la Nouvelle Aquitaine a encadré une formation BEF4 en décembre 2018 et janvier 2019 pour 15 entraîneurs de la Ligue. Une formation BEF5 (4 jours) sera programmée dans la Vienne la saison prochaine.

B <u>Animation dans le milieu scolaire primaire :</u>

Interventions dans les écoles primaires dans le temps scolaire, les 3 cadres techniques du comité ont encadré plus de **190 séances smashy.**
Au total, l'opération smashy a touché 13 écoles, 39 classes et plus de **1100 enfants**, le tournoi du 21 juin devrait regrouper plus de **800 jeunes** au stade de Vouillé (label Année du Volley) avec une sportive à 65 terrains et celui du 28 septembre a rassemblé **220 jeunes** des écoles de saint Benoit.
Chaque enfant se verra remettre un diplôme et un tract avec les informations sur les écoles de Volley du département.

- Action financée par les fonds propres du Comité, le Conseil Général et la participation financière des écoles, demande CNDS en 2019.
- Merci aux 2 salariés du Stade Poitevin Volley Beach qui ont encadré les interventions scolaires à la Providence Poitiers (6 classes).
- Le club du Cep Poitiers Saint Benoit Volley a bénéficié d'une aide dès septembre avec la mise en place de cycles volley auprès de 3 écoles de Saint Benoit et 9 classes, le cycle s'est terminé par un tournoi rassemblant plus de 220 jeunes. Cette action doit permettre au Cep Poitiers Saint benoit de trouver de nouveaux licenciés dans les catégories pupilles et poussins et aider le club à remplir ces obligations jeunes.
- Un grand merci à toutes les personnes qui ont aidé ou vont aider lors des tournois des écoles (élus du comité, bénévoles des clubs, enseignants, personnels des écoles, parents d'enfants et salariés du stade Poitevin et Cep Poitiers Saint benoit).

C <u>Les Centres Départementaux d'entraînements :</u>

Les centres Départementaux d'entraînements et de formation des M13 benjamin et poussine / 1ère année benjamine ont proposé un entraînement les mercredis de 14h00 à 16h00 (masculin) et 14h15 à 16h15 (féminin) au gymnase Evariste Gallois à Poitiers chaque semaine pour 11 poussines / benjamines de 5 clubs différents (Sèvres Anxaumont 3, SPVB 1, CEP Poitiers Saint Benoit 1, Vivonne 3 et Vouillé 3) et 15 benjamins (Vivonne 4, Sèvres Anxaumont 3, Vouillé 4, Stade Poitevin 4).

Les entraînements du centre départemental féminin étaient assurés par Antoine BOURREAU assistés de Sébastien BERNELIN (service civique du comité) et Camille LAPORTE (Cissé).
Les entraînements du centre départemental masculin étaient assurés par Ludwig PROUST et Cédric GALLOIS assisté de Paul ESTHOR (service civique du Comité).

Résultats : masculin : Champions inters comités benjamins zone Nord et vice champion de la zone Nouvelle Aquitaine en garçon. La sélection benjamin termine 18ème des finales nationales benjamins qui se sont déroulées à Vitré.
Féminin : vice championne des inters comités zone Nord et cinquième de la zone Nouvelle Aquitaine.

Managérat des compétitions :
M13 M : Ludwig Proust, Cédric Gallois (CD) et M12 F : Antoine Bourreau (CD).

Arbitres jeunes lors des compétitions : Corentin DEGORCE (Vivonne), Lucas CORDEBEUF et Thibault LAULANET (Vouillé).

Action financée par le Conseil Général et les fonds propres du Comité. Participation des clubs pour chaque enfant sélectionnés.

D Gestion des championnats jeunes Volley et Teen Beach Volley :

Antoine BOURREAU et Ludwig PROUST salariés du Comité gèrent tous les regroupements jeunes M7, M9, M11 et M13 indoor et les plateaux Teen Beach départementaux. Ce choix permet d'améliorer la qualité des plateaux jeunes (aide aux clubs montage et démontage, inscriptions des équipes, gestion sportive, désignation des arbitres). Les techniciens du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball sont en permanence au contact des jeunes, des familles et des animateurs et entraîneurs des clubs lors des plateaux jeunes.

E Détachement d'un cadre dans les clubs :

Cédric GALLOIS : Vivonne deux fois par semaine (école de Volley, fitness soft volley), Cep Poitiers Saint benoit (deux fois par semaine (benjamine et minime fille), Vouillé minime garçon, Science Po (adulte), Chauvigny (fitness soft Volley).
Antoine BOURREAU : Civray (adulte).
Ludwig PROUST : Cissé deux fois par semaine (école de Volley + M13 et M15), Châtellerault (Fitness) et Vouillé deux fois par semaine (M11 et minime garçon).

F Maintien de la classe option Volley – Ball au collège Notre Dame La Chaume à Vouillé :

- L'option Volley a regroupé plus de 45 jeunes répartis en 2 groupes : 25 élèves de 6ème et 5ème le mardi de 14h25 à 16h30 et 20 élèves de 4ème et 3ème le jeudi de 14h25 à 16h30.
- Un cadre du Comité assure les entraînements de l'option Volley et le managérat en compétition UNSS.
- Le collège de Vouillé finance 75% des heures et frais kilométriques du cadre technique du Comité. Demande de financement CNDS 2019.

G Organisation de stages d'approfondissement Volley – Ball :

La commission technique a proposé 20 jours de stage Volley pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans lors des vacances d'octobre, janvier, février et avril au gymnase de Cissé + 5 jours à Saint Benoit en juillet 2019 . Les jeunes licenciés et non licenciés peuvent y participer.
Financement des familles et de la Caf.

H Organisation de stages multisports :
Gestion de l'accueil de Loisirs du Comité basé à Saint Benoit, ouverture plus de 60 jours en 2018 / 19. Les salariés du Comité sont titulaires des diplôme BAFD ou équivalence qui permettent d'être directeurs de Centre de loisirs.

Les accueils répondent à la législation Jeunesse et Sports et sont agréés par la CAF. L'accueil de loisirs a été inspecté 6 fois ces 12 dernières années par la DDCS.

Financement des familles, de la Caf et de la mairie de Saint Benoit. **Ouverture de l'accueil pendant toutes les vacances.**

I <u>Action périscolaire :</u>

La Commission technique a pu répondre à de nombreuses sollicitations dans le cadre de la réforme scolaire et des Interventions péri scolaires.
Tap actions Volley – ball : Cissé.
Tap actions multisports : Saint Benoit (Irma Jouenne et L'Ermitage), Neuville et Cissé

Financement des mairies. Action reconduite et partenariats signés pour 2019 / 20 avec les mairies de Neuville, Cissé et Saint Benoit.

J <u>Interventions en IME :</u>

Cédric GALLOIS est intervenu auprès de 3 IME auprès de jeunes déficients mentaux. Les IME de Sèvres Anxaumont, Poitiers et Châtellerault ont pratiqué plusieurs séances de Volley, les IME de Poitiers et Châtellerault se sont retrouvés le 25 janvier pour un tournoi Volley.
Financement : CNDS 2018, Sorégies (coup de pouce 2019) et demande exceptionnelle auprès du Conseil départemental.

K <u>Intervention dans le milieu carcéral</u>

Antoine BOURREAU et Cédric GALLOIS sont intervenus au centre pénitencier de Vivonne avec le mise en place de cycle volley pour les détenus. Le CNDS soutient cette action financièrement.

L <u>Mise en place d'événementiels :</u>

Les 3 techniciens du Comité de la Vienne ont coordonné l'organisation et la gestion d'événementiels lors de cette saison :

- Organisation du Noël des Volleyeurs.
- Animation des ateliers volley lors de la caravane des sports du Conseil Général en juillet 2019.
- Journée de l'olympisme à Ligugé et Vivonne le samedi 22 juin.
- Animation Fit Volley et animation Volley assis en décembre 2018 au Creps de Boivre.
- Formation des jeunes animateurs Usep.
- Tournoi jeune, animation fitness et tournoi adulte le 25 mai.

<u>Les projets 2019 / 2020 :</u>

Recrutement pour compenser le départ de Ludwig PROUST (novembre 2019).
La commission technique souhaite organiser un inter comité et les finales de la zone (M13) en 2020.
Mettre en place des journées de stages minimes garçons et minimes filles aux vacances d'octobre, février et avril.
Développer de nouvelles sections Fit Volley dès la rentrée 2020.
Augmenter le nombre d'IME participante au tournoi final.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé la commission technique cette saison.

La commission technique.

ACTIONS DES TECHNICIENS DE LA VIENNE

SEPTEMBRE 2018 - AOUT 2019

LIEUX	OBJETS	CLASSES - INTERVENTIONS			
OPERATION SMASHY BONBEC DANS LES ECOLES 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
SAINT GEORGES	Opération smashy Bonbec	2 classes – 14 interventions			x
AYRON	Opération smashy Bonbec	2 classes – 12 interventions		x	
JARDRES	Opération smashy Bonbec	2 classes - 10 interventions	x		
JAUNAY CLAN privée	Opération smashy Bonbec	6 classes – 30 interventions		x	x
MIGNE AUXANCE (Salvert)	Opération smashy Bonbec	2 classes - 10 interventions			x
MIREBEAU	Opération smashy Bonbec	2 classes – 10 interventions			x
NEUVILLE	Opération smashy Bonbec	4 classes – 27 interventions		x	
SAINT BENOIT	Opération smashy Bonbec	3 écoles - 10 classes - 30 interventions			x
VOUILLE (LA CHAUME)	Opération smashy Bonbec	8 classes – 60 interventions		x	
SAINT BENOIT Strunga	Tournoi des écoles	28 septembre de 08h à 16h	x	x	x
VOUILLE stade municipal	Tournoi des écoles	21 juin de 7h à 16h	x	x	x

FORMATION CONTINUE DES ANIMATEURS DES ECOLES DE VOLLEY-BALL 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
CISSE	Entraînement école de Volley 8 à 13 ans	lundi 17h à 19h30 septembre à juin		x	
CIVRAY	Entraînement M13, M15 et M17F	lundi 18h30 à 20h 1 semaine sur 2 sept à juin	x		
SEVRES ANXAUMONT	Entraînement école de Volley + M15F	Mercredis de 17h à 20h septembre à juin	x		
VIVONNE	Entraînement école de Volley + M15	Jeudis de 17h45 à 19h15 septembre à juin	x		
CISSE BELLEFOIS	Entraînement école de Volley 10 à 14 ans	Jeudis de 17h30 à 19h septembre à juin		x	
VOUILLE	Entraînement école de Volley + miniM15M	Vendredis de 16h45 à 19h45 septembre à juin		x	
VOUILLE	Entraînement école de Volley 9 à 11 ans	Samedis de 10h30 à 12h septembre à juin		x	

DETACHEMENT DANS LES CLUBS 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
VIVONNE	Entraînement benjamin	lundi de 17h30 à 19h septembre à juin			x
VIVONNE	Entraînement Fitness soft Volley	jeudi de 19h30 à 20h45 septembre à juin			x
CIVRAY	Entraînement senior septembre à juin	lundi 20h à 21h30 (1 semaine sur 2)	x		
CISSE	Entraînement minime fille et cadette	mercredi 18h à 20h00 septembre à juin			x
CHATELLERAULT	Entraînement baby motricité et fitness	mercredi de 17h15 à 18h et 18h35 à 19h05		x	
POITIERS SCIENCE PO	Entraînement seniors Science Po	mercredi de 20h30 à 22h septembre à juin			x
CHAUVIGNY	Entraînement fitness soft Volley	samedi 10h15 à 11h30			x
CEP POITIERS ST BENOIT	Entraînement benjamine minime	mardi 19h30 à 20h30			
VOUILLE	Entraînement minime garçon	mercredi de 18h à 19h45			x
CEP POITIERS ST BENOIT	Entraînement benjamine minime	vendredi de 17h30 à 19h			x

ORGANISATION PLATEAUX CHAMPIONNATS JEUNES INDOOR + DESIGNATIONS ARBITRES			Antoine	Ludwig	Cédric
Gymnases du Département	regroupements poussins et benjamins	20 samedis de 13h-17h30	x	x	

ORGANISATION DES PLATEAUX DU CHAMPIONNAT TEEN BEACH PRINTEMPS 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
VOUILLE	Teen beach Chatellerault	18 mai 13h à 17h			x
SAINT BENOIT	Teen Beach comité	25 mai de 13h à 17h	x	x	x
BERUGES	Teen Beach Fontaine	16 juin de 10h à 13h		x	
VIVONNE	Teen beach Vivonne	22 juin de 13h à 17h	x		

LIEUX	OBJETS	CLASSES - INTERVENTIONS			
CDEF - CENTRES DEPARTEMENTAUX - SELECTIONS DEPARTEMENTALES 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
POITIERS (Evariste Gallois)	Entraînement centres départementaux F	Mercredis de 14h15 à 16h15 octobre à mai	x		
POITIERS (Evariste Gallois)	Entraînement centre départemental G	Mercredis de 14h à 16h septembre à juin		x	x
SAINTES	Inters comités M13M et M12 F numéro 1	8h15 à 18h15	x	x	x
ROCHEFORT	Inters comités M13M numéro 2	24 mars de 8h à 19h		x	x
SAINT JEAN D'ILLAC (33)	Inters comités M12F numéro 2	24 mars de 8h à 19h	x		
VIVONNE	Préparations finales nationales benjamin	29 avril et 06 mai de 17h30 à 19h30		x	x
SAINT BENOIT	Préparations Finale de Zone M12F	8 mai de 14h15 à 16h15	x		
SAINT JEAN D'ILLAC (33)	Finales de zone M13M	26 mai de 8h à 20h	x	x	x
VITRE (35)	Finales nationales M13M	29,30, 31 mai et 01er juin		x	x

STAGES VOLLEY VACANCES 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
CISSE	Stage Volley vacances pour les 8 / 14 ans	29 au 31 octobre de 8h à 18h		x	x
CISSE	Stage Volley vacances pour les 8 / 14 ans	02 au 04 janvier de 8h à 18h		x	
CISSE	Stage Volley vacances pour les 8 / 14 ans	25 au 29 février de 8h à 18h			x
CISSE	Stage Volley vacances pour les 8 / 14 ans	23 au 26 avril de 8h à 18h		x	
CISSE	Stage Volley vacances pour les 8 / 14 ans	Du 08 au 12 juillet de 8h à 18h			x

TAP ACTIONS PERI SCOLAIRES VOLLEY - BALL 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
L'ERMITAGE Saint-Benoît	Actions pour les CE2, CM1 et CM2	Lundi de 12h45 à 13h45 Janvier à Février			x
PUY LONCHARD Cissé	Actions pour CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	Mardi 12h à 13h30 vend. 15h à 16h sept-oct		x	

TAP ACTIONS PERI SCOLAIRES MULTISPORTS 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
NEUVILLE (Jules Ferry)	Actions pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	lundis de 12h25 à 13h45 novembre à mai		x	
NEUVILLE (Jules Ferry)	Actions pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	Mardis de 12h25 à 13h45 novembre à mai		x	
NEUVILLE (Jules Ferry)	Actions pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	jeudi de 12h25 à 13h45 novembre à mai		x	
NEUVILLE (Jules Ferry)	Actions pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	Vendredis de 12h25 à 13h45 novembre à mai		x	
SAINT BENOIT (Ermitage)	Actions pour les CE1, CE2, CM1 et CM2	mardi de 12h45 à 13h45 nov à mai			x
SAINT BENOIT (Irma Jouanne)	Actions pour les CE1, CE2, CM1 et CM2	jeudi de 12h45 à 13h45 nov à mai			x
SAINT BENOIT (Irma Jouanne)	Actions pour les CE1, CE2, CM1 et CM2	vendredi de 12h45 à 13h45 nov à avril	x		

ACCUEIL DE LOISIRS DU COMITE 2018 / 2019			Antoine	Ludwig	Cédric
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	22 au 26 octobre de 8h à 18h		x	
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	29 au 31 octobre et 02 novembre	x		
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	02 au 04 janvier de 8h à 18h			x
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	18 au 22 février de 8h à 18h		x	
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	25 au 29 février de 8h à 18h	x		
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	15 au 19 avril de 8h à 18h		x	
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	23 au 26 avril de 8h à 18h			x
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	08 au 12 juillet de 8h à 18h	x	x	x
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	15 au 19 juillet de 8h à 18h		x	x
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	22 au 26 juillet de 8h à 18h		x	
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	29 juillet au 02 août de 8h à 18h			x
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	05 au 09 août de 8h à 18h			x
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	12 au 16 août de 8h à 18h	x		
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	19 au 23 août de 8h à 18h	x		
SAINT BENOIT salle polyvalente	Accueil de loisirs	26 au 30 août de 8h à 18h	x	x	x

NUITEES ALSH 2019			Antoine	Ludwig	Cédric
SAINT BENOIT	Nuitées CLSH au camping de Saint Benoit	10, 11, 17 et 18 juillet		x	x

LIEUX	OBJETS	CLASSES - INTERVENTIONS

CLASSE A HORAIRE AMENAGEE VOLLEY COLLEGE NOTRE DAME LA CHAUME (VOUILLE)			Antoine	Ludwig	Cédric
VOUILLE	Classe option Volley 5ème	lundis de 14h20 à 16h35 septembre à juin		x	
VOUILLE	Classes option Volley 4ème 3ème	jeudis de 14h20 à 16h35 septembre à juin		x	
POITIERS (Touffenet)	Managérat UNSS finales départementales	mercredi 13 février de 11h à 15h		x	

COLLOQUE ETR NOUVELLE AQUITAINE 2019			Antoine	Ludwig	Cédric
TALENCE (Creps 33)	Réunion ETR	02 sept 08h à 16h30 et 30 nov de 19h à 22h		x	

SPORT HANDICAP INTERVENTIONS EN IME 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
CHATELLERAULT	Interventions en IME (Handicap)	nov et dec			x
SEVRES ANXAUMONT	Interventions en IME (Handicap)	nov et dec			x
CHASSENEUIL	Interventions en IME (Handicap)	nov et dec			x
CHASSENEUIL	Tournoi inters IME	25-janv			x

INTERVENTIONS AU CENTRE PENITENCIER DE VIVONNE 2019			Antoine	Ludwig	Cédric
VIVONNE (centre pénitencier)	Interventions en milieu carcéral	mai et juin	x		

FORMATION BEF4 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
POITIERS	Formation BEF4	15, 16 de et 12 et 13 janvier			x

EVENEMENTIELS 2018/2019			Antoine	Ludwig	Cédric
SAINT BENOIT (La Hune)	Journée des associations (Alsh)	08-sept	x		
LIGUGE	Tournoi 4x4 loisirs	28-sept	x		
VOUNEUIL / VIENNE	Formation jeunes animateurs USEP	22-sept	x		
CREPS DE BOIVRE	Noël Volleyeurs préparation et installation	01 décembre de 14h à 21h	x	x	x
CREPS DE BOIVRE	Noël Volleyeurs organisation et gestion	02 décembre de 8h30 à 20h	x	x	x
POITIERS	Nuit du Soft Volley 1	20-déc	x		
POITIERS	Nuit du Soft Volley 2	28-mars	x		
MIGNE	Trophée Jean Letorrec	24-mai	x		x
SAINT BENOIT	journée sport Féminin + Nuit du Volley comité	25 mai de 11h à 01h00		x	x
LIGUGE	Journée Olympique	22 juin de 10h00 à 16h00			x
VIVONNE	Journée Olympique	22 juin de 13h00 à 18h00	x		

Ce rapport d'activités ne tient pas compte des heures de préparation des séances, la mise à jour des projets pédagogiques et éducatifs du Comité, du temps passé en déplacements, le travail sur les dossiers de subvention CNDS, CAF, Conseil Général, réalisation de bilan, le travail administratif et les différentes réunions, préparation du Noël des Volleyeurs, la gestion administrative des championnats, etc...

JOURNEE USEP

OCTOBRE 2018

INTERVENTIONS I.M.E

NOVEMBRE - DECEMBRE 2018

TOURNOI DES ECOLES
DE SAINT BENOIT

OCTOBRE 2018

3 Ecoles
126 équipes
250 jeunes

JOURNEE SPORT FEMININ

25 MAI 2019 SAINT BENOIT

RESULTATS

SELECTIONS DEPARTEMENTALES 2018 / 2019

Inter Comités 1 :

Masculin M13 :

Vienne 1 : 1er Vienne 2 : 2ème (sur 5)

Féminin M12 :

Vienne 1 : 2ème Vienne 2 : 3ème (sur 3)

Inter Comités 2 :

Masculin M13 :

Vienne 1 : 1er Vienne 2 : 2ème (sur 6)

Féminin M12 :

Vienne 1 : 4ème Vienne 2 : 7ème (sur 9)

Finales de zones :

Masculin : 2ème (sur 6) Qualifiée pour les Mini-Volleyades

Féminin : 5ème (sur 6)

Mini Volleyades :

Masculin :

Vienne 1 : 18ème de France

Sélection M12 F, 5ème de Nouvelle Aquitaine

La Sélection M13 de la Vienne

18ème de France

Rapport Commission Communication

Rapport Communication

C’est une année un peu compliquée sur le plan personnel perturbée par des ennuis de santé qui sont de plus en plus derrière moi, mais qui a un peu compliqué mon début de saison.

Cependant, nous avons pu sortir 5 flashs pour relater au mieux les activités du comité, du championnat. De plus, à chaque manifestation importante, la presse sait se montrer présente quand elle est sollicitée.

La fin de saison se termine également difficilement, et je m’aperçois qu’il n’est pas toujours aisé d’être à la fois président d’un club, et président d’une commission, car il peut arriver qu’il y ait des conflits et des intérêts divergents entre ce club, et le comité.

Ça a été le cas en cette fin de saison, ce qui m’a perturbé et empêché d’avoir la créativité nécessaire pour la réalisation des flashs de fin de saison, et j’en suis désolé.

Ces problèmes m’ont affecté, et j’ai décidé de prendre momentanément du recul avec le comité pour pouvoir mieux me consacrer à mon club, le temps de régler au mieux ces difficultés issues de ce conflit.

Jean-Luc Trichet

STATUTS
ET
REGLEMENTS

RAPPORT DE LA COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Saison 2018-2019

Cette saison la commission n'a pas eu à statuer

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Président de la commission :
Stéphane GREMILLON

Finances

Rapport Financier de la Trésorière 2018

L'exercice 2018 présente un résultat excédentaire de 1265€. Ce résultat est principalement issu de l'aide aux ligues 2017 qui n'avait pas été versé (retard dû à la fusion des ligues).

Nous bénéficions pour le poste de Cédric d'une aide du CNDS de 8000€/an encore pour 2019.

1-Evolution des charges 2018 par rapport à 2017

Compte 60 – Achats

Nous avons dû investir dans du matériel de bureau (ordinateur et photocopieur), ainsi que dans un climatiseur pour le bureau du comité qui avoisine les 45°C pendant l'été.

Pour le centre de loisirs, les investissements ont porté sur un réfrigérateur ainsi que sur un minifour nécessaire pour le stockage des repas des enfants ainsi que pour réchauffer les repas.

Compte 62 - Autres services extérieurs

Disparition du tournoi.VIP (préparation des finales régionales chez les jeunes) et donc des achats en liaison avec l'organisation.

Le tournoi des écoles continue à prendre de l'ampleur (800 enfants des écoles de Vouillé) et est maintenant organisé au mois de septembre pour les 3 écoles de Saint-Benoit (2 publiques et 1 privée – 250 jeunes).

Compte 64 – Charges de personnel

Augmentation du montant des ''charges de personnel'' due à une augmentation de l'activité centre de loisirs

2-Evolution des produits 2018 par rapport à 2017

Compte 70 – Produits de fonctionnement

Le centre de loisirs a très bien fonctionné avec une augmentation du nombre de ''journée enfants''.

Compte 74 – Subventions

- Le montant global des subventions est en baisse significative avec surtout une baisse de près de 30% du CNDS.
- L'aide de la Ligue 2017 qui n'avait pas été distribuée au moment de la fusion, a été versée.

COMPTE DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL **Année 2018**

	CHARGES	TOTAL En Euros	LOISIR En Euros	COMITE En Euros		PRODUITS	TOTAL En Euros	LOISIR En Euros	COMITE En Euros
60	**ACHATS**	**9 841,04 €**	**6 373,19 €**	**3 467,85 €**	**70**	**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT**	**109 503,24 €**	**59 660,90 €**	**49 842,34 €**
604	. Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7084.1 et .3	. Centre de formation CDE 2018	340,00 €	0,00 €	340,00 €
					70623	. Caf / Prestation de service 2018	21 230,00 €	21 230,00 €	0,00 €
62522	. Frais administratifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70642	. Participation des familles 2018	37 084,50 €	37 084,50 €	0,00 €
625262	. Alimentation - Boissons	3 782,61 €	3 782,61 €	0,00 €	70642	. Participation des familles - ANCV 2018	1 346,40 €	1 346,40 €	0,00 €
60633	. Fournitures d'entretien - Petit équipement	2 682,03 €	418,95 €	2 263,08 €	7085	. Redevance arbitrage 2018-2019	4 825,00 €	0,00 €	4 825,00 €
6064	. Fournitures de bureau - Communication	1 113,12 €	756,13 €	356,99 €	7081	. Application règlement 2018-2019	532,00 €	0,00 €	532,00 €
60631	. Fournitures activités et matériel éducatif	2 263,28 €	1 415,50 €	847,78 €	7082	. Engagements séniors 2018-2019	4 110,00 €	0,00 €	4 110,00 €
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**854,09 €**	**384,34 €**	**469,75 €**	7082	. Engagements jeunes 2018-2019	1 043,00 €	0,00 €	1 043,00 €
6131					7086	. Participation licenciés 2018-2019	14 722,00 €	0,00 €	14 722,00 €
615	. DIVERS				7084,4	. Intervention Cadres CLUBS 2018	9 267,00 €	0,00 €	9 267,00 €
616	. Assurances	854,09 €	384,34 €	469,75 €	7084,4	. Intervention Cadres Périscolaires 2018	5 785,00 €	0,00 €	5 785,00 €
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**19 174,90 €**	**1 816,33 €**	**17 358,57 €**	7084,4	. Intervention Cadres Scolaires 2018	3 219,34 €	0,00 €	3 219,34 €
6262	. Téléphone CDA	119,88 €	0,00 €	119,88 €	7084,4	. Intervention Cadres La Chaume 2018	3 588,00 €	0,00 €	3 588,00 €
62512	. Déplacement - Arbitrage 2018-2019	3 769,10 €	0,00 €	3 769,10 €	7084,4	. Intervention Cadres FIT Volley 2018	732,00 €	0,00 €	732,00 €
62513		0,00 €	0,00 €	0,00 €	7089	. Manifestations exceptionnelles 2018	1 679,00 €	0,00 €	1 679,00 €
62513	. Arbitrage 2018 - Sifflets - Cartons Maillots	830,33 €	0,00 €	830,33 €	**74**	**SUBVENTIONS**	**27 822,80 €**	**4 266,80 €**	**23 556,00 €**
62513	. Déplacement -Transport lié aux activités	7 517,57 €	0,00 €	7 517,57 €	741	**. Sub & PS versées par l' Etat : CNDS**	**9 400,00 €**	**0,00 €**	**9 400,00 €**
62515	. Centre de formation CDE 2018-2019	1 133,27 €	0,00 €	1 133,27 €		Centres départementaux Elites		0,00 €	0,00 €
6261	. Affranchissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Subvention principale	9 400,00 €	0,00 €	9 400,00 €
6262	. Téléphone (+ Internet)	995,11 €	447,80 €	547,31 €	743	**. Sub & PS Départementales :**	**11 500,00 €**	**0,00 €**	**11 500,00 €**
6222	. Formations	1 478,53 €	1 368,53 €	110,00 €		Convention d'objectifs Fonctionnement	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
						Convention d'objectifs Centre départemental	5 200,00 €	0,00 €	5 200,00 €
62527	Manifestation except Noël 2018	1 910,74 €	0,00 €	1 910,74 €		Caravane des sports	300,00 €	0,00 €	300,00 €
62527	Manifestation except Trophée 2018	476,36 €	0,00 €	476,36 €	7425	**. Sub exploit & PS Communales**	**3 608,00 €**	**3 608,00 €**	**0,00 €**
62527	Manifestation except Tournoi Ecoles 2018	848,71 €	0,00 €	848,71 €	7451	**. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA**	**658,80 €**	**658,80 €**	**0,00 €**
62527	Manifestation except Tournoi Féminin 2018	95,30 €	0,00 €	95,30 €	743	**. Subvention SOREGIE Coups de pouce**	**1 000,00 €**	**0,00 €**	**1 000,00 €**
63B	**AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	7414	**. Subvention FFVB**			
	Autres Impôts et Taxes				7415	**LIGUE**	**1 656,00 €**	**0,00 €**	**1 656,00 €**
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**115 738,24 €**	**59 026,79 €**	**56 711,45 €**	7415	Convention objectifs 2017	750,00 €	0,00 €	750,00 €
	. Salaires personnel permanent	56 751,25 €	24 295,00 €	32 456,25 €	7415	Convention objectifs 2018	750,00 €	0,00 €	750,00 €
	. Charges socialespersonnel permanent	39 682,38 €	18 561,00 €	21 121,38 €	7415	Mise à disposition personnel à la Ligue	156,00 €		156,00 €
	. Salaires CEE	10 436,00 €	10 436,00 €	0,00 €	**75**	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	. Charges sociales CEE	3 470,29 €	3 470,29 €	0,00 €		Mécénat			
	. Indemnité d'entretien service civique	1 811,08 €	911,00 €	900,08 €	**76**	**PRODUITS FINANCIERS**	**145,30 €**	**0,00 €**	**145,30 €**
	. Autres charges sociales (Tickets resto)	3 587,24 €	1 353,50 €	2 233,74 €		Intérêts Livret Bleu CM	145,30 €		145,30 €
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**941,00 €**	**502,98 €**	**438,02 €**	**77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**400,04 €**	**0,00 €**	**400,04 €**
	Gestion de l'emploi (CDOS)	941,00 €	502,98 €	438,02 €	778	Divers Vente maillots arbitrage - Traçage terrain…	400,04 €	0,00 €	400,04 €
66	**CHARGES FINANCIERES**	**19,20 €**	**0,00 €**	**19,20 €**	**78**	**REPRISE SUR PROVISIONS**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	. Frais bancaires	19,20 €	0,00 €	19,20 €		. Reprise sur provisions			
	. Intérêts des emprunts				**79**	**TRANSFERT DE CHARGES**	**9 962,5 €**	**4 519,90 €**	**5 442,56 €**
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Emplois aidés Cédric Gallois (Emploi CNDS)	8 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
	CNDS Avoirs ARS (6295)					. Allocation Service civique Corentin	700,00 €	210,00 €	490,00 €
68	**DOTATIONS**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Allocation Service civique Paul	100,00 €	30,00 €	70,00 €
69	**IMPOTS SUR LES BENEFICES**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Allocation Service civique Sébastien	200,00 €	60,00 €	140,00 €
						. Allocation Service civique Pauline	733,00 €	219,90 €	513,10 €
						. CPAM Antoine	229,46 €	0,00 €	229,46 €
	TOTAL DES CHARGES	**146 568,47 €**	**68 103,63 €**	**78 464,84 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**147 833,84 €**	**68 447,60 €**	**79 386,24 €**
	EXCEDENT	1 265,37 €	343,97 €	921,40 €		***DEFICIT***			

A …St Benoit **, le 06/06/2019**

Signature et qualité du signataire :

COMPTE DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL **Années 2017-2018**

	CHARGES	2017 En Euros	2018 En Euros	%		PRODUITS	2017 En Euros	2018 En Euros	%
60	**ACHATS**	**6 339,74 €**	**9 841,04 €**	**155%**	**70**	**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT**	**102 364,58 €**	**109 659,24 €**	**49 566,88 €**
604	. Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	-	7084.1 et .3	. Centre de formation CDE 2016-2017	467,00 €	340,00 €	73%
					70623	. Caf / Prestation de service 2017	20 276,00 €	21 230,00 €	105%
62522	. Frais administratifs	894,16 €	0,00 €	0%	70642	. Participation des familles 2017	31 454,00 €	37 084,50 €	118%
625262	. Alimentation - Boissons	3 055,93 €	3 782,61 €	124%	70642	. Participation des familles - ANCV 2017	1 067,70 €	1 346,40 €	126%
60633	. Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équiper	136,99 €	2 682,03 €	1958%	7085	. Redevance arbitrage 2017-2018	3 975,00 €	4 825,00 €	121%
6064	. Fournitures de bureau - Communication	864,25 €	1 113,12 €	129%	7081	. Application règlement 2017-2018	530,00 €	532,00 €	100%
60631	. Fournitures activités et matériel éducatif	1 388,41 €	2 263,28 €	163%	7082	. Engagements séniors 2017-2018	4 000,00 €	4 110,00 €	103%
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**1 008,25 €**	**854,09 €**	**85%**	7082	. Engagements jeunes 2017-2018	915,00 €	1 043,00 €	114%
6131	Camping Saint-Benoit	178,42 €	0,00 €	0%	7086	. Participation licenciés 2017-2018	15 365,00 €	14 722,00 €	96%
615	. DIVERS				7084,4	. Intervention Cadres CLUBS 2017	8 756,00 €	9 267,00 €	106%
616	. Assurances	829,83 €	854,09 €	103%	7084,4	. Intervention Cadres Périscolaires 2017	6 573,00 €	5 785,00 €	88%
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**19 336,47 €**	**19 174,90 €**	**99%**	7084,4	. Intervention Cadres Scolaires 2017	2 607,88 €	3 219,34 €	123%
6262	. Téléphone CDA	119,88 €	119,88 €	100%	7084,4	. Intervention Cadres La Chaume 2017	3 219,00 €	3 588,00 €	111%
					7084,4	. Intervention Cadres FIT Volley 2018	0,00 €	732,00 €	-
62512	. Déplacement - Arbitrage	3 751,00 €	3 769,10 €	100%	7089	. Manifestations exceptionnelles	1 365,00 €	1 679,00 €	123%
62513	. Déplacement -Transport lié aux activités	6 492,39 €	7 517,57 €	116%	7084,44	Mise à disposition personnel à la Ligue	1 794,00 €	156,00 €	9%
62515	. Centre de formation CDE	3 389,92 €	1 133,27 €	33%	**74**	**SUBVENTIONS**	**30 296,60 €**	**4 165,60 €**	**26 131,00 €**
6261	. Affranchissement	102,00 €	0,00 €	0%	741	**. Sub & PS versées par l' Etat : CNDS**	**13 100,00 €**	**9 400,00 €**	**72%**
6262	. Téléphone (+ Internet)	866,19 €	995,11 €	115%		Centres départementaux Elites	2 050,00 €	0,00 €	0%
6222	. Formations	200,00 €	1 478,53 €	739%		Subvention principale	10 300,00 €	9 400,00 €	91%
62513	. Arbitrage 2018 - Sifflets - Cartons Maillots	0,00 €	830,33 €	-		Subvention complémentaire ARS	750,00 €	0,00 €	0%
62527	Manifestation except Noël	2 113,70 €	1 910,74 €	90%	743	**. Sub & PS Départementales :**	**12 450,00 €**	**11 500,00 €**	**92%**
62527	Manifestation except Trophée	626,57 €	476,36 €	76%		Convention d'objectifs Fonctionnement	6 000,00 €	6 000,00 €	100%
62527	Manifestation except Tournoi VIP	1 422,29 €	0,00 €	0%		Convention d'objectifs Centre départemental	6 000,00 €	5 200,00 €	87%
62527	Manifestation except Tournoi Ecoles 2017	252,53 €	848,71 €	336%		Caravane des sports	450,00 €	300,00 €	67%
62527	Manifestation except Tournoi Féminin	0,00 €	95,30 €	-					
63A	**IMPOTS ET TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL (cpts 631 à 633)**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	7425	**. Sub exploit & PS Communales**	**3 737,00 €**	**3 608,00 €**	**97%**
	. Taxe sur salaires				7451	**. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA**	**453,60 €**	**658,80 €**	**145%**
63B	**AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**					
	Autres Impôts et Taxes				7414	**. Subvention FFVB**			
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**111 349,24 €**	**115 738,24 €**	**104%**	7415	**LIGUE**	**556,00 €**	**1 500,00 €**	**270%**
	. Salaires personnel permanent	53 698,19 €	56 751,25 €	106%	7415	Convention objectifs 2017	556,00 €	750,00 €	135%
	. Charges socialespersonnel permanent	41 871,76 €	39 682,38 €	95%	7415	Convention objectifs 201		750,00 €	-
	. Salaires CEE	7 480,00 €	10 436,00 €	140%	**75**	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**0,00 €**	**0,00 €**	**-**
	. Charges sociales CEE	2 687,00 €	3 470,29 €	129%		Mécénat			
	. Indemnité d'entretien service civique	2 073,05 €	1 811,08 €	87%	**76**	**PRODUITS FINANCIERS**	**280,38 €**	**145,30 €**	**52%**
	. Autres charges sociales (Tickets resto)	3 539,24 €	3 587,24 €	101%		Intérêts Livret Bleu CM	280,38 €	145,30 €	52%
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION**	**885,00 €**	**941,00 €**	**106%**	**77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**257,60 €**	**400,04 €**	**155%**
	Gestion de l'emploi (CDOS)	885,00 €	941,00 €	106%	778	Divers Vente maillots arbitrage - Traçage terrain…	257,60 €	400,04 €	155%
66	**CHARGES FINANCIERES**	**25,00 €**	**19,20 €**	**77%**	**78**	**REPRISE SUR PROVISIONS**	**0,00 €**	**0,00 €**	**-**
	. Frais bancaires	25,00 €	19,20 €	77%		. Reprise sur provisions			
	. Intérêts des emprunts				**79**	**TRANSFERT DE CHARGES**	**10 230,0 €**	**9 962,46 €**	**97%**
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**540,00 €**	**0,00 €**	**0%**		. Emplois aidés Cédric Gallois (Emploi CNDS)	8 000,00 €	8 000,00 €	100%
	CNDS Avoirs ARS (6295)	540,00 €	0,00 €	0%		. Allocation Service civique Corentin	483,50 €	700,00 €	145%
68	**DOTATIONS**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Allocation Service civique Mylène EBAD SICHANI	663,00 €	100,00 €	15%
69	**IMPOTS SUR LES BENEFICES**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Allocation Service civique Thomas LE ROY	600,00 €	200,00 €	33%
						. Allocation Service civique Pauline	483,50 €	733,00 €	152%
	TOTAL DES CHARGES	**139 483,70 €**	**146 568,47 €**	**105%**		. CPAM Antoine	0,00 €	229,46 €	-
						TOTAL DES PRODUITS	**143 429,16 €**	**146 833,84 €**	**102%**
	EXCEDENT	3 945,46 €	1 265,37 €						
						DEFICIT			

BUDGET PREVISIONNEL du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL **Année 2019**

	CHARGES	TOTAL En Euros	LOISIR En Euros	COMITE En Euros		PRODUITS	TOTAL En Euros	LOISIR En Euros	COMITE En Euros
60	**ACHATS**	**8 600,00 €**	**6 515,93 €**	**2 084,07 €**	**70**	**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT**	**107 814,24 €**	**59 660,90 €**	**48 153,34 €**
604	. Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7084.1 et .3	. Centre de formation CDE 2019	350,00 €	0,00 €	350,00 €
					70623	. Caf / Prestation de service 2019	21 230,00 €	21 230,00 €	0,00 €
62522	. Frais administratifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70642	. Participation des familles 2019	37 084,50 €	37 084,50 €	0,00 €
625262	. Alimentation - Boissons	3 900,00 €	3 800,00 €	100,00 €	70642	. Participation des familles - ANCV 2019	1 346,40 €	1 346,40 €	0,00 €
60633	. Fournitures d'entretien - Petit équipement	1 700,00 €	815,93 €	884,07 €	7085	. Redevance arbitrage 2019-2020	4 800,00 €	0,00 €	4 800,00 €
6064	. Fournitures de bureau - Communication	1 200,00 €	500,00 €	700,00 €	7081	. Application règlement 2019-2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60631	. Fournitures activités et matériel éducatif	1 800,00 €	1 400,00 €	400,00 €	7082	. Engagements séniors 2019-2020	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**860,00 €**	**387,00 €**	**473,00 €**	7082	. Engagements jeunes 2019-2020	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
6131					7086	. Participation licenciés 2019-2020	14 000,00 €	0,00 €	14 000,00 €
615	. DIVERS				7084,4	. Intervention Cadres CLUBS 2019	9 000,00 €	0,00 €	9 000,00 €
616	. Assurances	860,00 €	387,00 €	473,00 €	7084,4	. Intervention Cadres Périscolaires 2019	5 785,00 €	0,00 €	5 785,00 €
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**19 169,88 €**	**1 855,00 €**	**17 314,88 €**	7084,4	. Intervention Cadres Scolaires 2019	3 219,34 €	0,00 €	3 219,34 €
6262	. Téléphone CDA	119,88 €	0,00 €	119,88 €	7084,4	. Intervention Cadres La Chaume 2019	3 588,00 €	0,00 €	3 588,00 €
62512	. Déplacement - Arbitrage 2019-2020	3 900,00 €	0,00 €	3 900,00 €	7084,4	. Intervention Cadres FIT Volley 2019	732,00 €	0,00 €	732,00 €
62513		0,00 €	0,00 €	0,00 €	7089	. Manifestations exceptionnelles 2019	1 679,00 €	0,00 €	1 679,00 €
62513	. Arbitrage 2018 - Sifflets - Cartons Maillots	500,00 €	0,00 €	500,00 €	**74**	**SUBVENTIONS**	**28 166,80 €**	**4 266,80 €**	**23 900,00 €**
62513	. Déplacement -Transport lié aux activités	7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €	741	**. Sub & PS versées par l' Etat : PSF**	**9 400,00 €**	**0,00 €**	**9 400,00 €**
62515	. Centre de formation CDE 2019-2020	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €		Centres départementaux Elites		0,00 €	0,00 €
6261	. Affranchissement	50,00 €	15,00 €	35,00 €		Subvention principale	9 400,00 €	0,00 €	9 400,00 €
6262	. Téléphone (+ Internet)	1 000,00 €	450,00 €	550,00 €	743	**. Sub & PS Départementales :**	**11 500,00 €**	**0,00 €**	**11 500,00 €**
6222	. Formations	1 500,00 €	1 390,00 €	110,00 €		Convention d'objectifs Fonctionnement	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
						Convention d'objectifs Centre départemental	5 200,00 €	0,00 €	5 200,00 €
62527	Manifestation except Noël 2019	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €		Caravane des sports	300,00 €	0,00 €	300,00 €
62527	Manifestation except Trophée 2019	500,00 €	0,00 €	500,00 €	7425	**. Sub exploit & PS Communales**	**3 608,00 €**	**3 608,00 €**	**0,00 €**
62527	Manifestation except Tournoi Ecoles 2019	800,00 €	0,00 €	800,00 €	7451	**. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA**	**658,80 €**	**658,80 €**	**0,00 €**
62527	Manifestation except Tournoi Féminin 2019	100,00 €	0,00 €	100,00 €	743	**. Subvention SOREGIE Coups de pouce**	**500,00 €**	**0,00 €**	**500,00 €**
63B	**AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	7414	**. Subvention FFVB**			
	Autres Impôts et Taxes				7415	**LIGUE**	**2 500,00 €**	**0,00 €**	**2 500,00 €**
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**115 735,46 €**	**59 026,79 €**	**56 708,67 €**	7415	Convention objectifs 2019	750,00 €	0,00 €	750,00 €
	. Salaires personnel permanent	56 751,25 €	24 295,00 €	32 456,25 €	7415	Reversion sur cotisations ligue	1 750,00 €	0,00 €	1 750,00 €
	. Charges socialespersonnel permanent	39 682,38 €	18 561,00 €	21 121,38 €	7415	Mise à disposition personnel à la Ligue	0,00 €		0,00 €
	. Salaires CEE	10 436,00 €	10 436,00 €	0,00 €	**75**	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	. Charges sociales CEE	3 470,29 €	3 470,29 €	0,00 €		Mécénat			
	. Indemnité d'entretien service civique	1 808,30 €	911,00 €	897,30 €	**76**	**PRODUITS FINANCIERS**	**145,30 €**	**0,00 €**	**145,30 €**
	. Autres charges sociales (Tickets resto)	3 587,24 €	1 353,50 €	2 233,74 €		Intérêts Livret Bleu CM	145,30 €		145,30 €
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**941,00 €**	**502,98 €**	**438,02 €**	**77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Gestion de l'emploi (CDOS)	941,00 €	502,98 €	438,02 €	778	Divers Vente maillots arbitrage - Traçage terrain…	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	**CHARGES FINANCIERES**	**20,00 €**	**0,00 €**	**20,00 €**	**78**	**REPRISE SUR PROVISIONS**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	. Frais bancaires	20,00 €	0,00 €	20,00 €		. Reprise sur provisions			
	. Intérêts des emprunts				**79**	**TRANSFERT DE CHARGES**	**9 200,0 €**	**4 360,00 €**	**4 840,00 €**
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Emplois aidés Cédric Gallois (Emploi CNDS)	8 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
	CNDS Avoirs ARS (6295)					. Allocation Service civique Corentin	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	**DOTATIONS**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Allocation Service civique Paul	600,00 €	180,00 €	420,00 €
69	**IMPOTS SUR LES BENEFICES**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		. Allocation Service civique Sébastien	600,00 €	180,00 €	420,00 €
						. Allocation Service civique Pauline	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						. CPAM Antoine	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES CHARGES	**145 326,34 €**	**68 287,70 €**	**77 038,64 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**145 326,34 €**	**68 287,70 €**	**77 038,64 €**
	EXCEDENT					***DEFICIT***			

A …St Benoit **, le 06/06/2019**

Signature et qualité du signataire :

ACTIF	2018	2017	2016	2015
Immobilisations				
Incorporelles				
Corporelles				
amortissement				
Financières				
Financières				
Total	- €	- €	- €	- €
Stocks				
Produits				
Fournitures				
Total				
Créances				
Autres recettes	300 €	310 €		
ALSH	1 478 €	146 €		
Usagers	532 €	1 585 €	1 492 €	1 298 €
Usagers (engagemt jeunes)	1 043 €			
Adhérents	14 292 €	15 365 €	15 092 €	16 101 €
intervention cadres	5 047 €	1 488 €	1 747 €	3 213 €
Manifestation	365 €	240 €	349 €	235 €
Mairie de St-Benoit			732 €	3 820 €
MSA	659 €	454 €	254 €	255 €
CAF	5 588 €	6 198 €	6 437 €	5 956 €
LIGUE	1 500 €	1 794 €	1 318 €	1 212 €
Total	30 804 €	27 580 €	27 421 €	32 090 €
Disponibilités				
Valeur de placement	30 145,30 €	50 598 €	50 318 €	40 682 €
Banque (C Mutuel)	15 767,76 €	7 942 €	5 380 €	6 252 €
Total	45 913 €	58 540 €	55 698 €	46 934 €
Charges constatées d'avance			830 €	811 €
TOTAL GENERAL	**76 717 €**	**86 120 €**	**83 948 €**	**79 835 €**

PASSIF	2018	2017	2016	2015
Fonds Associatifs				
Fonds associatifs sans droit de reprise	62 343 €	58 397 €	59 861 €	52 683 €
Report à nouveau				
Résultats de l'exercice	1 265 €	3 946 €	-1 464 €	7 178 €
Fonds dédiés				
Total	63 609 €	62 343 €	58 397 €	59 861 €
Dettes				
Provisions				- €
Manifestation	92,14	291 €	3 022 €	1 062 €
Loyer				- €
Arbitres	3 761 €	3 496 €	3 693 €	3 796 €
CDOS	197 €	213 €		
Sociales	5 155 €	15 599 €	14 222 €	12 580 €
Salaires	3 315 €			
Autres dettes	156 €	1 069 €	2 842 €	776 €
CDE	286 €	2 731 €	1 772 €	1 759 €
ALSH	146,79 €	379 €	376 €	
Total	13 109 €	23 777 €	25 551 €	19 973 €
Produits constatées d'avance				
TOTAL GENERAL	**76 717 €**	**86 120 €**	**83 948 €**	**79 835 €**
Comité de la Vienne de volley-ball	0 €	0 €	0 €	0 €

COMITE de la VIENNE de VOLLEY BALL
58 bis route de Poitiers
86280 Saint Benoît
Tel : 05 49 54 87 13
Port : 06 87 93 46 22
E-mail : cd86vb@wanadoo.fr

COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY-BALL

VERIFICATION DES COMPTES

Comme il est de notre responsabilité, nous avons étudié et vérifié les chiffres portés dans les tableaux comptables de la saison 2018-2019.

Nous avons procédé à l'étude des différents comptes et mouvements et entendus les explications et commentaires faits, à notre demande, par le trésorier.

Nous avons examiné toutes les pièces et documents comptables en possession du trésorier, notes de frais des dirigeants, arbitres et techniciens, factures et fournitures et de fonctionnement du comité, factures aux clubs et porté notre attention sur la présence des documents comptables.

Ces différents travaux de contrôle portant sur la saison écoulée, n'ont fait apparaître aucune anomalie.

Les comptes mis à notre disposition sont le reflet de la situation financière du comité de la Vienne de volley-ball.

Quitus peut donc lui être donné.

Les vérificateurs aux comptes

Laurence GUITTET

Virginie PREVEYRAUD

TARIFS 2019 / 2020

LICENCES									
	2018 / 2019				2019 / 2020				
Compétition VB	*FFVB*	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	*Total*	**FFVB**	assur. (facultative)	**Ligue** (cotisation)	**Comité** (cotisation)	**TOTAL**
Senior	40,26 €	28,00 €	10,00 €	**78,26 €**	41,00 €	0,57 €	28,00 €	10,00 €	**79,57 €**
M 20	38,18 €	27,00 €	10,00 €	**75,18 €**	39,00 €	0,57 €	27,00 €	10,00 €	**76,57 €**
M 17	38,18 €	27,00 €	11,00 €	**76,18 €**	39,00 €	0,57 €	27,00 €	11,00 €	**77,57 €**
M 15	21,60 €	17,00 €	11,00 €	**49,60 €**	21,00 €	0,57 €	17,00 €	11,00 €	**49,57 €**
M 13	21,60 €	10,00 €	11,00 €	**42,60 €**	21,00 €	0,57 €	10,00 €	11,00 €	**42,57 €**
M 11	21,60 €	10,00 €	11,00 €	**42,60 €**	21,00 €	0,57 €	10,00 €	11,00 €	**42,57 €**
M 9	21,60 €	8,00 €	11,00 €	**40,60 €**	21,00 €	0,57 €	8,00 €	11,00 €	**40,57 €**
M 7 - Baby	10,25 €	8,00 €	10,00 €	**28,25 €**	11,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	**29,57 €**
Beach VB									
Senior M20 M17	20,59 €	10,00 €	10,00 €	**40,59 €**	24,00 €	0,57 €	10,00 €	10,00 €	**44,57 €**
M15 M13 M11	10,25 €	5,00 €	11,00 €	**26,25 €**	13,00 €	0,57 €	5,00 €	11,00 €	**29,57 €**
Licence Open Volley Ball	12,78 €	10,00 €	0,00 €	**22,78 €**	14,00 €	0,57 €	10,00 €	0,00 €	**24,57 €**
Compet'Lib	23,68 €	16,00 €	20,00 €	**59,68 €**	24,00 €	0,57 €	16,00 €	20,00 €	**60,57 €**
Encadrement	27,83 €	8,00 €	10,00 €	**45,83 €**	30,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	**48,57 €**
Volley Pour Tous (Loisir ou soft)	6,36 €	9,00 €	9,00 €	**24,36 €**	6,00 €	0,57 €	9,00 €	9,00 €	**24,57 €**
Para Volley Seniors	25,71 €	13,00 €	0,00 €	**38,71 €**	12,00 €	0,57 €	13,00 €	3,00 €	**28,57 €**
Para Volley M17 - M20	25,71 €	13,00 €	0,00 €	**38,71 €**	10,00 €	0,57 €	13,00 €	3,00 €	**26,57 €**
Para Volley M11 - M15	15,57 €	7,00 €	0,00 €	**22,57 €**	8,00 €	0,57 €	7,00 €	3,00 €	**18,57 €**
passerelle affinitaire / competlib	3,36 €	6,00 €	0,00 €	**9,36 €**	4,00 €	0,57 €	6,00 €	0,00 €	**10,57 €**
Pass Bénévole	5,36 €	0,00 €	0,00 €	**5,36 €**	3,00 €	0,57 €	0,00 €	3,00 €	**6,57 €**
Evènementielle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	**0,00 €**	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	**0,00 €**
Licence Comité									
CD86VB Compet'Lib	23,68 €	16,00 €	40,32 €	**80,00 €**	24,00 €	0,57 €	16,00 €	20,00 €	**60,57 €**
CD86VB Encadrement	27,83 €	8,00 €	14,17 €	**50,00 €**	30,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	**48,57 €**
CD86VB Volley Pour Tous (Loisir ou soft)	6,36 €	9,00 €	34,64 €	**50,00 €**	6,00 €	0,57 €	9,00 €	9,00 €	**24,57 €**
passerelle affinitaire / competlib	3,36 €	6,00 €	0,00 €	**9,36 €**	4,00 €	0,57 €	6,00 €	0,00 €	**10,57 €**

TARIFS 2019/2020

DROITS FINANCIERS	2018/2019		2019/2020	
	86	Hors 86	86	Hors 86
Droit d'engagement départemental Senior (ARM, ARF, D1M)	90,00 €	140,00 €	90,00 €	140,00 €
+ Redevance déplacements arbitres (ARM, ARF, D1M)	125,00 €	125,00 €	125,00 €	125,00 €
Droit d'engagement départemental Senior D1F et D2Lib	50,00 €	100,00 €	50,00 €	100,00 €
Droit d'engagement départemental Senior 4X4	30,00 €	65,00 €	30,00 €	65,00 €
Droit d'engagement départemental championnat Jeunes *(Salle et Beach)* /équipes *(- 11 ans : 1 eng max)*	18,00 €	35,00 €	18,00 €	35,00 €
Droit de participation au Noël des volleyeurs/catégorie représentée	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Droit de modification de date de match demandé moins de 15 jours avant la date initiale du match (Sauf 4X4)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois (Sauf 4X4 et D2Lib)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois			15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison) Sauf 4X4 et D2Lib	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison)			25,00 €	25,00 €
Droit de réclamation ou d'appel devant une Commission	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Droit d'appel au Bureau	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Droit d'appel devant les instances Régionales	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Droit à donner procuration à un autre club pour une Assemblée Générale	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Formation d'arbitre	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
Formation jeunes joueurs(euses) au centre départemental (pour la saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Interventions scolaires / séance	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
INDEMNITES	**2018/2019**		**2019/2020**	
Indemnité d'arbitrage	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
Indemnité kilométrique	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €

TARIFS 2019/2020

AMENDES	2018/2019		2019/2020	
Calendrier retourné incomplet / match / semaine après 2 semaines du début de championnat (sauf 4X4)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
1er FORFAIT (ARM ARF D1M) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
1er FORFAIT (D2Lib) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4			20,00 €	20,00 €
2ème FORFAIT (ARM ARF D1M) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
2ème FORFAIT (D2Lib) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4			30,00 €	30,00 €
FORFAIT (ARM ARF D1M) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
FORFAIT (D2Lib) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"			40,00 €	40,00 €
FORFAIT 4X4 en ayant prévenue l'équipe adverse	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
FORFAIT 4X4 sans avoir prévenue l'équipe adverse	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
FORFAIT Général 4X4	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
FORFAIT Général (Sauf 4X4)	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 1ère fois	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 2ème fois	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 3ème fois et +	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Retard feuille de match / équipe : 1ère fois (sauf 4X4)	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Retard feuille de match / équipe : 2ème fois (sauf 4X4)	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Retard feuille de match / équipe : 3ème fois (sauf 4X4)	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Retard par jour de retard (sauf 4X4)	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Feuille de match non réglementaire, illisible ou mal remplie (4X4 compris)	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Licence non portée sur la feuille	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Arbitre absent	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Désistement abusif d'arbitre	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Défaut d'obligation d'arbitrage (pas d'arbitre club)	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Défaut partiel d'arbitrage (moins de 6 matchs)	175,00 €	175,00 €	175,00 €	175,00 €
Absence à l'Assemblée Générale (ordinaire ou non)	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €

TARIFS 2019/2020

INTERVENTIONS SCOLAIRES		
	2018/219	**2019/2020**
de 1 à 3 séances / séance	12,00 €	12,00 €
4ème et 5ème séances / séance	15,00 €	15,00 €
à partir de la 6ème séance :	20,00 €	20,00 €

INTERVENTIONS CLUBS		
	2018/2019	**2019/2020**
Formation continue des cadres faite par un salarié brevet d'Etat (avec cadres de club à former) sur créneau jeune uniquement *(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)*		
Durée effective de la séance : 1 h	15,00 €	15,00 €
Durée effective de la séance : 1h15	19,00 €	19,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	23,00 €	23,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 2h	30,00 €	30,00 €
forfait déplacement par intervention	5,00 €	5,00 €
forfait déplacement 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
	2018/2019	**2019/2020**
Séance d'entrainement public jeune (jusqu'à M20) ou séance fit soft volley *(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)*		
Durée effective de la séance : 1 h	15,00 €	15,00 €
Durée effective de la séance : 1h15	19,00 €	19,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	23,00 €	23,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 2h	30,00 €	30,00 €
forfait déplacement par intervention	5,00 €	5,00 €
forfait déplacement 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
	2018/2019	**2019/2020**
Séance d'entrainement public Adulte *(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)*		
Durée effective de la séance : 1 h	22,00 €	22,00 €
Durée effective de la séance : 1h15	27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	32,00 €	32,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	37,00 €	37,00 €
Durée effective de la séance : 2h	42,00 €	42,00 €
forfait déplacement par intervention	5,00 €	5,00 €
forfait déplacement 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €

Dons aux oeuvres

NE PAS OUBLIER
LE DON AUX ŒUVRES

Le bénévole se fait malheureusement de plus en plus rare.
Etre bénévole coûte de l'argent surtout pour les déplacements (accompagnement d'équipe, réunion…..), pour ce faire certains clubs remboursent les frais kilométriques mais tous les clubs ne peuvent se le permettre et, de plus, cela diminue les finances de l'association.

Il est possible de rembourser (de manière indirecte) les bénévoles qui sont soumis à l'impôt sur le revenu. Il suffit que l'association comptabilise le nombre de kilomètres que le bénévole a fait pour l'intérêt du club et de remplir le formulaire de « dons aux oeuvres » qui atteste que l'association a reçu un don de la part du bénévole.

66 % de la somme seront retirés du montant que la personne aurait dû verser au Trésor Public.

Bien entendu le bénévole ne peut percevoir d'indemnités kilométriques de la part du club pour les actions comptabilisées pour le Don.

Cette possibilité est vraiment très intéressante, n'hésitez pas…..il faut conserver nos précieux bénévoles.